

BEN.

repenser l'espace
de tri dans les
habitats verticaux.

**“La poubelle est pleine,
le monde étouffe sous nos déchets.”**

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait jamais vu le jour sans l'aide, la confiance et l'enthousiasme de nombreuses personnes qui m'ont accompagnée tout au long de ce parcours.

Je tiens tout d'abord à remercier Olivier Gilson, mon promoteur, pour son accompagnement attentif et ses précieux conseils qui ont guidé ma réflexion tout au long de cette année.

Ma reconnaissance va également à Elora, qui m'a permis d'incuber mon projet au Foyer du Sud, ainsi qu'à Lucille, assistante sociale, pour son soutien constant et accompagnement sur le terrain. Leur bienveillance, leur écoute et le partage de leurs expériences ont constitué une force précieuse et ont enrichi profondément ma réflexion.

Je remercie également à Pierre Echard et Kenny Mathieu pour l'intérêt porté à mon travail et pour avoir accepté, avec curiosité et engagement, de faire partie de mon jury en tant que lecteur interne et externe.

Mes plus sincères remerciements vont à ma famille, ma belle-famille et mes amis, pour leur soutien et leurs encouragements tout au long de cette aventure.

Enfin, un dernier merci, du plus profond de mon cœur à Blandine et Léo.

Camille Tarratte
DESIGNER D'INNOVATION SOCIALE.

SOMMAIRE

MISE EN CONTEXTE 1

PARTIE 1 : COMPRENDRE LES ENJEUX DU TRI DANS DES ESPACES RESTREINTS

Chapitre 1 : Définir les bases du sujet.

- 1.1) Qu'est-ce qu'un déchet ? 3
- 1.2) Qu'est-ce que le tri sélectif ? 7
- 1.3) Les espaces restreints : une diversité de situations. 13

Chapitre 2 : Les freins et obstacles du tri dans les petits espaces.

- 2.1) Les contraintes matérielles et spatiales. 19
- 2.2) Les contraintes économiques et sociales. 25
- 2.3) Les contraintes psychologiques et comportementales. 31

Chapitre 3 : Qu'est-ce vraiment le tri ? Entre perceptions, réalités et limites.

- 3.1) Le système bruxellois : tri, traitement et zones d'ombres. 35
- 3.2) Le recyclage, une réponse partielle à un problème systémique. 39

PARTIE 2 : COMMENT LE TRI FONCTIONNE AILLEURS ? ÉTUDES DE CAS INTERNATIONALES

Étude de cas n°1 : 45

Le Japon, un système de tri fondé sur la rigueur et la responsabilité collective.

Étude de cas n°2 : 53

Direction l'Europe, petit point sur l'Allemagne et l'Autriche.

PARTIE 3 : VERS DES SOLUTIONS ADAPTÉES ET ACCESSIBLES À TOUS.

Axe 1 : Sensibilisation, éducation et communication. 59

Axe 2 : Aménagement et objet fonctionnel, place au futur ! 66

CONCLUSION. 69

MISE EN CONTEXTE

Depuis plusieurs années, **la notion des déchets m'accompagne dans mes projets de design.** Lors d'un précédent mémoire, je me suis intéressée à l'upcycling architectural et à la reconstruction suite à des cataclysmes, avec des matériaux récupérés porteurs d'histoire et de résilience.

Cet intérêt pour les déchets s'est ravivé à mon arrivée à Bruxelles, où j'ai dû adapter mes habitudes de tri à un système plus strict dans un logement urbain. **Ce qui n'était au départ qu'une gêne personnelle est vite devenue un objet d'étude.** Comment gérer les déchets quand l'espace manque ? Et surtout, comment faire quand le tri devient une contrainte au lieu d'un geste spontané ?

Dans un contexte d'urgence écologique, les politiques publiques multiplient les consignes de tri avec l'espoir de généraliser des comportements vertueux. **Mais ce que ces discours oublient, c'est que trier suppose bien plus qu'une bonne volonté.** Cela exige de l'espace, du temps, de la clarté, des outils et du soutien. Dans de nombreux foyers et particulièrement dans les **habitations verticales** et **logements sociaux**, ces conditions ne sont pas réunies.

Le tri devient alors un révélateur d'inégalités.

À partir de ce constat, ce mémoire interroge une problématique à la fois écologique, sociale et politique.

Comment rendre le tri sélectif plus accessible et efficace dans des espaces de vie restreints, en prenant en compte les enjeux économiques, sociaux et psychologiques ?

Pour y répondre, je développe une réflexion en trois parties complémentaires. La **première partie** déconstruit les idées reçues sur le tri en analysant ses enjeux, ses obstacles et ses inégalités dans les petits espaces de vie.

La **deuxième** s'appuie sur une étude comparative de modèles internationaux pour mettre en lumière les conditions qui rendent un système de tri réellement fonctionnel ou non.

La **troisième** propose une série de solutions situées, pensées avec et pour les usagers afin de replacer le tri dans une logique d'accompagnement et de compréhension. On y abordera également des solutions innovantes.

Ce travail s'inscrit dans une démarche de design d'innovation sociale. **Il ne s'agit pas de convaincre les convaincus.** Il s'agit de concevoir des outils, des dispositifs et des supports avec les usagers en tenant compte de leurs contraintes quotidiennes. **Le design devient un levier de transformation sociale au service de celles et ceux que les politiques de tri oublient ou marginalisent.**

Ce mémoire ne cherche pas à imposer des solutions mais à traduire les réalités invisibles en pistes concrètes, dans la réalité du terrain.

**COMPRENDRE LES ENJEUX DU TRI
DANS DES ESPACES RESTREINTS.**

CHAPITRE I : DÉFINIR LES BASES DU SUJET.

I.1) Qu'est-ce qu'un déchet ?

Même si la question centrale de ce mémoire est celle du tri sélectif, elle n'aurait aucun sens sans s'intéresser d'abord au cœur même du sujet : **le déchet**.

Le tri n'existe que parce qu'il y a des déchets à trier. Avant de parler des gestes, des systèmes ou des contraintes liés au tri, il semble important de revenir à cette chose que nous produisons tous, tous les jours, souvent sans même y penser. Le déchet.

D'un point de vue étymologique, le mot **déchet** vient du verbe **déchoir**, qui au Moyen-Âge signifiait « **perdre une part de quelque chose** ». Il évoque donc, dès l'origine, ce qui tombe, ce qui est mis de côté, ce qui n'a plus de valeur. Mais sa signification a évolué avec le temps et a pris d'autres formes, parfois surprenantes. Au 19^e siècle, ce mot pouvait **désigner une personne marginalisée**, perçue comme **inutile, mise de côté**. Le **déchet devient alors une notion à la fois matérielle et sociale**, une catégorie dans laquelle on range aussi bien les objets que les individus.

Une anecdote japonaise illustre bien cette idée, on dit parfois qu'une femme japonaise appelle son mari fraîchement retraité de « **dai gomi** »^[1] qui veut littéralement dire « **gros déchet** ». C'est évidemment une image forte, mais elle montre bien à quel point cette notion peut déborder du strict cadre matériel. **Le déchet peut être une métaphore du statut, de l'utilité perçue ou de ce qui dérange.**

Mais concrètement, à partir de quand un objet devient-il un déchet ? Est-ce simplement lorsqu'il est cassé, inutilisable ? Ou est-ce plutôt quand on a décidé de ne plus s'en servir ? Ce sont des questions qui paraissent simples mais qui, en réalité, relèvent beaucoup de choses. La perception du déchet est étroitement liée à notre contexte de vie, à nos moyens, à notre environnement social et culturel. Comme l'écrit Baptiste Monsaingeon dans « *Homo Detritus* » : « **Je jette, donc je suis. [...] Dis-moi ce que tu jettes, dis-moi comment tu jettes et alors je te dirai qui tu es, comment tu vis et de quoi est composé ton monde.** »^[2] Le déchet devient ainsi un révélateur identitaire, un miroir de nos modes de vie, de nos priorités, de nos contradictions.

La définition que l'on trouve dans le dictionnaire évoque une « **perte, partie irrécupérable de quelque chose** ».^[3] **Le Code de l'Environnement** (art. L541-1), lui fournit une définition plus précise, bien que peu accessible au non-spécialiste :

« **Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien, meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon.** »^[4]

Cette définition a le mérite d'être juridique, mais elle reste abstraite et éloignée de notre quotidien. Elle ne prend pas en compte notre relation intime, subjective et parfois affective aux objets. **Elle n'intègre pas non plus les nombreuses différences de perception selon les cultures ou les époques.** Il suffit de comparer la société actuelle avec celle de l'entre-deux-guerres pour s'en rendre compte. Dans les années 1940, le moindre morceau de tissu ou de métal était récupéré, réparé, détourné. Aujourd'hui, on jette un objet souvent bien avant qu'il ne soit réellement inutilisable. Dans certaines régions du monde, on continue à donner une seconde vie à des objets qui, chez nous, auraient déjà fini à la poubelle. Confronté à des embargos internationaux, à une forte pression économique et sociale ainsi qu'à une situation d'isolement prolongé, Cuba a développé une culture de l'innovation fondée sur le **Do It Yourself**. Par nécessité, les Cubains réutilisent et détournent des objets du quotidien pour trouver des solutions.

La notion de déchet n'est donc pas une évidence, c'est une construction sociale.

Pour organiser leur gestion, les déchets sont classés en plusieurs catégories officielles, selon l'article R541-8 du **Code de l'Environnement** [5]. Cette typologie a une fonction avant tout pratique. Elle permet aux collectivités, aux entreprises ou aux services de voirie d'organiser la collecte, le tri ou le traitement.

Mais toujours sans refléter la complexité de notre rapport aux déchets. Voici comment ils sont catégorisés :

1. Les déchets dangereux comme les piles, solvants, aérosols ou produits ménagers, présentent un risque pour la santé et l'environnement. Bien qu'on les utilise au quotidien, ils restent mal connus et peu mis en avant. Leur tri est flou et leur dangerosité souvent sous-estimé.

2. Les déchets non-dangereux sont issus des activités économiques ou domestiques, ils ne présentent pas de risque direct. Ils sont proches par leur nature des déchets ménagers et sont souvent traités par recyclage ou incinération.

3. Les déchets inertes sont produits principalement par le secteur du BTP (béton, gravats, carrelage...). Ils ne se dégradent pas et ne peuvent pas être incinérés. Cependant, ils peuvent être concassés pour servir à nouveau, sous forme de matériaux de construction ou de remblai.

4. Les déchets ménagers regroupent l'ensemble des rebuts produits au quotidien dans les foyers, qu'ils soient recyclables, biodégradables, usés ou même dangereux.

5. Les biodéchets regroupent tous les déchets organiques, végétaux ou alimentaires, issus des ménages. Ils sont souvent mal valorisés alors qu'ils représentent une part importante de nos poubelles.



Des plateaux repas en métal servant d'antennes sur les toits de Cuba.

Photo prise par Ernesto Oroza & Penelope de Bozzi.

Ces catégories ont leur utilité, mais elles ne disent pas

tout. Elles sont pensées de manière rationnelle, parfois administrative et politique. Elles ne reflètent pas toujours la perception que nous avons du déchet. Et surtout, elles créent parfois une distance.

À force de catégoriser, on oublie que tout cela nous concerne directement.

Ce ne sont pas des matières abstraites, ce sont nos restes, nos emballages, nos objets du quotidien. Et à ce titre, notre responsabilité est engagée.

Ce mémoire portera essentiellement sur les **déchets ménagers**, parce que sont ceux qui sont au cœur de notre vie domestique. Ils prennent de la place, nécessitent des gestes spécifiques, posent des questions pratiques. Mais à travers eux, c'est toute notre culture du déchet qui peut être interrogée.

Pour donner un peu de perspective, prenons l'exemple de la Région de Bruxelles-Capitale. D'après une étude menée par Bruxelles Environnement[6] publiée en 2024, les ménages ont généré environ 321.350 tonnes de déchets municipaux. Ce qui représente environ **263kg de déchets ménagers par habitant.**

Ces chiffres sont loin d'être neutres. Ils traduisent notre mode de vie, notre rythme de consommation, notre rapport aux objets. On peut se demander **comment en arrive-t-on à produire autant de déchets ?** Et surtout, que deviennent-ils ?

Autant de questions qui permettront, dans les prochaines parties du développement, d'explorer les enjeux réels du tri sélectif et de mieux comprendre les freins, les réalités du terrain et les solutions à imaginer.

SOURCES

- [1]. Pesqueux, "Qu'est-ce qu'un déchet? », 2020, France. (page1)
- [2]. Baptiste Monsaingeon, « Homo Detritus , Critique de la société du déchet », Éditions du Seuil, 2017, (page 22)
- [3]. Larousse.
- [4]. Citation de "Article L541-1", Code de l'environnement, Légifrance dans " Déchet : qu'est-ce que c'est ? ", Futura, 2018.
- [5]. " Article R541-8 ", Code de l'environnement, Légifrance.
- [6]. « Déchets municipaux », Brussels environnement, 2024.

LE MEILLEUR
DÉCHET EST CELUI
QUI N'EXITE PAS.

1.2) Qu'est-ce que le tri sélectif ?

« **Le tri sélectif consiste, comme son nom l'indique, à trier les déchets suivant leur nature pour faciliter ensuite leur traitement ; recyclage, compostage, valorisation énergétique ou mise en décharge.** » [7]

En apparence, c'est une pratique simple. Mais derrière ce geste quotidien se cache une construction historique, sociale et politique bien plus complexe qu'il n'y paraît.

Ce geste, devenu familier, est le fruit de plus d'un siècle d'évolution urbaine, sanitaire, économique et culturelle. Il s'inscrit dans une longue histoire, celle d'un rapport toujours changeant aux déchets, à leur visibilité et à leur valeur.

Le tri, en tant que pratique réglementée, apparaît à la fin du 19^e siècle. En 1884, le préfet de la Seine, Eugène Poubelle, impose aux propriétaires parisiens de fournir aux locataires des récipients spécifiques pour les ordures ménagères. Mais il ne s'agit pas simplement de contenant, ils doivent être d'une capacité strictement définie entre 40 et 120 litres, munis d'un couvercle et être vidés régulièrement par les concierges. L'arrêté prévoit un tri obligatoire avec trois compartiments distincts pour les matières organique, les papiers et chiffons puis pour les matériaux plus denses comme le verre ou la faïence. Une innovation majeure pour l'époque. [8]

Ce système de tri n'est pas mis en place pour des raisons écologiques car la notion même n'existait pas encore. Ce système a été mis en place pour répondre à des enjeux concrets comme **la santé publique, la gestion urbaine et la régulation sociale.**

Il s'agissait d'abord de **lutter contre les maladies** en limitant les fermentations et la prolifération des nuisibles dans une ville en pleine transformation haussmannienne. Ensuite, de **rationaliser** le ramassage des ordures. Et enfin, **d'encadrer les pratiques** des chiffonniers qui récupèrent, trient et revendent les matériaux valorisables. Loin de les exclure, cette réforme cherche à organiser une économie populaire de la récupération. [9]

Malgré les objectifs clairs imposés et pensés par Mr Poubelle, la mise en œuvre du règlement rencontre quelques résistances. « **Les propriétaires sont furieux, les concierges ne décolèrent pas, les chiffonniers sont comme des crins, les locataires rigolent comme des petites folles, les boueux flanquent les boîtes par terre pour ne rien changer à leurs habitudes de ramassages à la pelle.** » [10] Certains contenants disparaissent ou ne sont pas remplacés et les anciennes habitudes persistent dans plusieurs quartiers. Mais l'essentiel des mesures finit par s'imposer et le nom de « **Poubelle** » entre définitivement dans le langage courant. **Ce modèle parisien inspira d'autres villes françaises.**

Il faut toutefois attendre la Seconde Guerre mondiale pour que le tri prenne une **dimension plus massive et systémique.** Cette fois, il s'agit d'une réaction d'urgence à la pénurie. Le **recyclage devient une nécessité**, un réflexe de survie. On récupère tout ce qui peut servir comme du caoutchouc, du métal, des piles ou encore du nylon. Chaque matière a une utilité potentielle, chaque reste devient ressource. **Le tri n'est plus seulement un outil d'organisation mais devient un levier de résilience.**

Cette période reflète aussi une fracture sociale dans le rapport au déchet. Les milieux populaires, déjà familiers à la récupération, poursuivent ces pratiques avec inventivité.

« [...] les chiffons d'origine végétale donnent le papier, les boîtes de conserve deviennent des jouets, les os sont utilisés pour la fabrication d'objets ou d'ornementation [...] »^[11].

À l'inverse, dans les classes aisées, on assiste à un effacement progressif de ces gestes. **Le confort moderne est associé à l'invisibilité des déchets, à leur disparition hors du regard.** Là où les uns prolongent la vie des « déchets », les autres préfèrent ne plus les voir. L'amélioration du niveau de vie, notamment dans les classes moyennes et supérieures, entraîne un rejet progressif des pratiques de récupération perçues comme **archaïques** ou **indignes**. **« La hausse des niveaux de vie des consommateurs disqualifie les pratiques de récupération. »**^[12] Les classes aisées préfèrent déléguer les tâches répugnantes.

Ce mouvement s'intensifie dans le contexte d'après-guerre. Comme le rappellent Jarrige et Le Roux dans : « *Le rôle des déchets dans l'histoire* », « **Dans les sociétés disposant de ressources limitées domine longtemps une économie du recyclage qui s'efforce de transformer les produits et de réutiliser les matières plutôt que de les jeter.** »^[13]. Mais dans les sociétés de consommation, on passe progressivement d'un monde où **l'on fait durer** à un monde où **l'on consomme pour jeter**. Le tri tend alors à s'effacer du quotidien des individus, pris en charge par des dispositifs techniques ou laissé aux mains de professionnels.

Plus le déchet devient abondant, plus on cherche à l'éloigner.

Ce décalage reste très présent aujourd'hui, notamment dans les villes, où les contraintes d'espace, de temps ou d'organisation compliquent le tri pour une partie des habitants. On ne trie pas de la même manière dans une maison spacieuse que dans les logements verticaux plus restreints en superficie et parfois même sans local poubelles.

Le tri sélectif tel qu'on le connaît aujourd'hui commence à prendre forme dans les 1980 et notamment en Allemagne, aux Pays-Bas et dans certains États américains. On voit émerger des programmes locaux, des systèmes de consigne modernisés et des premières tentatives de standardisation.

Le principe de consigne n'est pourtant pas nouveau.

Il apparaît en 1799 à Dublin grâce à l'entreprise **A&R Thwaites & Co.** L'entreprise annonça qu'elle paierait deux Shillings (*monnaie locale de l'époque*) pour chaque douzaine de bouteilles de son eau gazeuse qu'on lui ramènerait vide. Vers 1800, l'entreprise **Schweppes** suit le même schéma.^[14] Le système de consigne se diffuse rapidement en Europe et dès 1884, la Suède met en place un système national avec une standardisation des bouteilles.

Quittons l'Europe pour les États-Unis, là-bas les bouteilles consignées dominant jusqu'aux années 1950 avant d'être progressivement remplacées par les canettes et les contenants jetables. **Ce basculement reflète l'avènement d'une culture du « tout-jetable » et l'abandon progressif des logiques de circularité.**

Face à la hausse des déchets, certaines États réagissent comme le Vermont ou l'Oregon qui réintroduisent des lois imposant la consigne.

Face à ces lois, l'industrie ne reste pas inactive et notamment les fabricants de verre qui lancent des campagnes de recyclage pour conserver le contrôle du système et éviter que la consigne ne devienne une norme contraignante.

La consigne, longtemps portée par des logiques économiques et pragmatique, devient progressivement un enjeu politique et environnemental face à l'ère du tout-jetable.

C'est dans ce contexte que le tri prend une tournure plus politique. En 1994, la directive européenne sur les emballages impose des objectifs communs de recyclage marquant une volonté d'harmonisation à l'échelle continentale. Au fil des années 2000, les infrastructures de tri s'améliorent et des campagnes de sensibilisation accompagnent cette montée en puissance. **Trier doit devenir une habitude, presque un symbole d'engagement écologique.**

En Belgique et plus spécifiquement en Région Bruxelles-Capitale, ce tournant s'est traduit par un cadre juridique de plus en plus contraignant. **L'ordonnance régionale relative aux déchets**, adoptée en mai 2021, traduit la volonté de « **transposer le paquet « économie circulaire » européen** »^[15] et d'élargir les obligations de tri aux biodéchets, textiles et encombrants. Le **Brudalex 2.0***, révisé en juin 2022, renforce cette dynamique en encadrant le tri de façon plus stricte dans différents secteurs comme le secteur résidentiel, public, associatif ou encore professionnel.

Puis à partir de mai 2023, **le tri des biodéchets devient obligatoire** avec des objectifs de réduction des flux résiduels et une collecte renforcée dans les quartiers à forte densité. ^[16]

Pourtant, malgré cette montée en puissance du tri sélectif dans les politiques publiques, une différence majeure s'est installée. Là où le tri était autrefois un réflexe lié à la survie, à l'économie du quotidien ou encore à la rareté, aujourd'hui il est devenu un geste prescrit, organisé, parfois même vécu comme une contrainte.

Ce basculement n'est pas neutre. Il modifie notre rapport au déchet mais aussi notre manière de nous sentir concernés.

Il ne s'agit plus de trier parce que chaque matière compte, mais parce qu'on nous le demande. Nous surconsommons et surproduisons tous les jours en permanence. Nous épuisons les ressources précieuses de la Terre et les politiques ne trouvent pas de bonnes solutions. Le tri a quitté le domaine de la nécessité pour entrer dans celui de l'injonction morale et citoyenne. Il est accompagné de messages culpabilisants plutôt que pédagogiques qui sont relayés par les pouvoirs publics, les collectivités voir même par certaines marques. Mais entre injonction normative et réalité du quotidien, un écart se crée : « **En effet, souvent, même des individus bien intentionnés n'arrivent pas à traduire leur bonne intention en bon comportement.** »

*Brudalex (Bruxelles/Brussel-Déchets-Afvalstofe,-LEX), arrêté Bruxellois qui encadre la gestion des déchets pour une transition vers une économie circulaire.

Aujourd'hui, le tri sélectif est une pratique généralisée dans la plupart des pays européens. Il est soutenu par des législations nationales, renforcé par des directives européennes et relayé à travers des programmes de sensibilisations.

À Bruxelles par exemple, on retrouve le **tri à la source** ; celui que l'on fait chez soi, au quotidien avec les sacs poubelles de couleurs selon les matières. **Ce système permet une collecte séparée des flux, en théorie plus efficace pour le recyclage.** Puis il y a le **tri par apport volontaire** ; ça concerne les déchets que l'on va déposer directement au recypark, bulle à verre ou à vêtement par exemple.

Chacune de ces modalités suppose un minimum de clarté, d'accessibilité et d'engagement. Et c'est là que les choses se compliquent. Car si la pratique du tri semble bien intégrée par une partie de la population, elle reste tout de même fragmentée et parfois même source d'incompréhensions.

Les règles varient selon les territoires (3 systèmes de tri différents en Belgique), les consignes évoluent sans cesse, les informations manquent ou sont mal diffusées. Comme dit dans le rapport d'activité du PGRD* :

« [...] sortir du cénacle des personnes convaincues pour atteindre un public plus large ou plus difficile d'accès [...] » [17], ça reste un défi récurrent et notamment dans les quartiers densément peuplés ou socialement fragilisés.

Et on peut ajouter à cela que la plupart des citoyens/citoyennes ont une **perception floue de ce que deviennent réellement les déchets une fois triés.**

On le répète souvent, le tri est bénéfique pour l'environnement comme pour la société. Il permet de réduire le gaspillage de ressources, de préserver l'environnement et voir même d'alléger les coûts de traitement pour les collectivités.

En triant un emballage dans la bonne poubelle, on permet en théorie à la matière d'avoir une seconde vie.

Mais il serait naïf de croire que ce geste à lui seul résout le problème. Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas et trier n'amoindrit pas les effets de la surconsommation. Nous approfondirons ces explications dans le chapitre 3.

Ces constats posent une question essentielle : **Comment le tri peut-il s'adapter aux réalités concrètes de chacun.e.s ?**

Dans les petits logements, les habitations collectives ou les contextes précaires, le geste de tri devient un défi logistique, spatial voir symbolique.

*Plan de Gestion des Ressources et Déchets, Bruxelles Environnement.

SOURCES

- [7]. " Tri sélectif : qu'est-ce que c'est ? ", Futura.
- [8]. « Eugène Poubelle », Wikipédia, dernière mise à jour 2025.
- [9]. Agnès Sandras, « Eugène Poubelle mis en boîte », Histoire Urbaine, 2011.
- [10]. Citation originale "La Silhouette", J. Golo trouvé dans "Eugène Poubelle mis en boîte" Histoire Urbaine, par Agnès Sandras, 2011
- [11]. Stéphane Le Lay, « Le rôle des déchets dans l'histoire avec François Jarrige et Thomas Le Roux. », mouvements N°87, 2016, (page 63)
- [12]. ibid, (page 60).
- [13]. ibid, (page 63).
- [14]. « Consigne (emballage) », Wikipédia, dernière mise à jour 2025.
- [15]. « PGRD - rapport d'activité (2018-2023) ", Bruxelles Environnement, (page 16).
- [16]. ibid, (page 19).
- [17]. ibid, (page 22).

**1,5 m³ DE POUBELLES
POUR 9m² DE CUISINE.**

1.3) Les espaces restreints : une diversité de situations.

Trier ses déchets, en apparence est un geste simple mais les contraintes d'espaces qui lui incombent sont bien réelles.

Lorsqu'on manque d'espace, ce geste peut rapidement devenir une source de tension et parfois de renoncement. Dans le contexte urbain dense de Bruxelles, les contraintes spatiales sont particulièrement marquées et rendent difficiles l'adoption de bonnes pratiques.

À Bruxelles, près de **83% des logements** sont situés dans des bâtiments comportant au moins deux logements selon une étude menée par STATBEL.^[19] Cette densité verticale, typique des grandes villes européennes, se concentre notamment dans des communes telles que Saint-Gilles, Saint-Josse-Ten-Noode et Ixelles.

Ce modèle d'habitation s'accompagne souvent d'équipements limités comme par exemples peu ou pas de cave, les bacs sont inexistantes, pas de présence de local poubelles.

Les contraintes d'aménagement ne concernent pas uniquement la taille des logements mais aussi la manière dont ces surfaces sont utilisées au quotidien.

La notion d'« **espace restreint** » dépasse la simple mesure en mètre carré. Si le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) fixe des seuils de surface habitable pour les logements comme : « **35m² pour un studio, 70m² pour un logement deux chambres etc** »^[20], ces normes ne garantissent en rien un logement réellement fonctionnel.

Même lorsqu'elles sont respectées, les surfaces peuvent être insuffisantes pour concilier le confort de vie et des fonctionnalités liées aux pratiques du tri des déchets.

La cuisine par exemple, est définie comme une pièce de vie importante mais sa taille et son aménagement sont rarement adaptés à une organisation du tri efficace.

Il faut également prendre en compte que l'espace disponible n'a pas le même impact selon la composition du foyer. Une personne seule dans un studio, une famille avec deux enfants dans un deux-pièces ou une colocation entre plusieurs locataires dans un appartement standard vivent des réalités bien différentes. **Ces configurations influencent fortement la possibilité de trier.**

À ces difficultés s'ajoute l'impact décisif des infrastructures collectives. Le tri ne se joue pas seulement à l'intérieur du logement mais aussi dans l'immeuble lui-même. La présence ou l'absence de local poubelles, sa taille ou encore son accessibilité ce sont autant d'éléments qui conditionnent la régularité et la qualité du tri. Or ces espaces sont souvent inexistantes ou sous-dimensionnés, pourtant ce critère est régulièrement mis en cause : « **seuls 25% des personnes interrogées vivant en appartement bénéficient d'un local poubelles commun avec des containers de tri.** » [21]

Voici ce que l'on apprend dans le rapport d'état d'avancement du projet **Citizen Waste** mené par Bruxelles Environnement. Ce manque d'équipement se traduit par des sacs abandonnés dans les parties communes ou à l'extérieur des logements, des nuisances olfactives, des conflits entre voisins, ce qui peut entraîner une forme de **découragement collectif**.

Il arrive aussi que même lorsque les équipements collectifs sont à disposition, ils ne sont pas utilisés correctement. Le problème ne vient pas alors d'un manque d'espace mais plutôt d'un **manque d'information** et de **sensibilisation** auprès des locataires. « **Je me retrouve parfois à trier pendant plus de 2h derrière eux car ils jettent tout est n'importe quoi dans les sacs, derrière on se prend des amendes et les sacs ne sont pas ramassés si je ne vérifie pas.** » [22]

Ces obstacles sont particulièrement visibles dans les **logements sociaux** qui concentrent des publics fragilisés et des habitations souvent plus anciennes. Ces logements sont destinés à des personnes à **revenus modestes**, parfois **isolées** et parfois **âgées**. Dans la Région Bruxelles-Capitale, l'accès au logement social reste fortement limité, certains peuvent attendre **près de 40 ans** avant d'obtenir un logement.

En 2023, environ **35 775 ménages** vivaient dans un logement social qui généralement sont composés de deux à trois personnes par foyer. Pourtant, durant la même période, près de **53 800 ménages** figuraient sur les **listes d'attentes** ce qui représente environ **141 000 personnes en attendant d'un logement à loyer modéré**. [23]

Ce décalage massif entre l'offre et la demande souligne l'ampleur des enjeux liés au logement mais aussi les conditions dans lesquelles s'exerce le quotidien de ces habitants.

La population logée dans le parc social est loin d'être homogène. Une majorité relative, soit 43% des ménages bénéficiaires est constituée de personnes seules. Parmi elles, près de la moitié ont plus de 60 ans et 63% sont des femmes. Les familles avec enfants représentent 36% des locataires dont seuls 15% ont plus de quatre enfants à charge. Les revenus de ces ménages restent modestes.

Le loyer est souvent couvert par une pension de retraite, un salaire modeste ou par des indemnités de chômage en fonction de chaque situation. Le **revenu annuel moyen** par foyer d'élève de **18 938 euros**. **Un revenu très faible qui rend la gestion des dépenses plus difficiles au quotidien et donc qui laisse très peu de marge aux ménages pour pouvoir investir dans un dispositif de tri.** [24]

C'est dans ce contexte que j'ai décidé d'incuber mon projet et travailler au **Foyer du Sud**. Cette société immobilière publique gère environ 2300 logements répartis entre les communes de Forest et Saint-Gilles. Grâce aux assistantes sociales, aux concierges et à la directrice, j'ai pu établir le « **schéma des problèmes** » qui permet de comprendre les difficultés du terrain et des locataires.

L'un des premiers constats a été que **80% des locataires stockaient leurs déchets dans la cuisine**. Ces logements, souvent des studios de 45m² avec une **cuisine** d'environ **8m²**, ne permettent pas d'installer plusieurs sacs de tri sans gêner la circulation ou l'usage quotidien.

Une autre enquête complémentaire menée sur un public plus large a montré que la cuisine reste le principal lieu de stockage des déchets, suivie du salon puis des espaces extérieurs ou du local poubelles quand ils existent. Ces données illustrent une hiérarchie contrainte de l'espace de vie où le tri se fait souvent au détriment du confort de vie. « **[...] partager cet espace avec quatre bacs de tri irrite bien des Bruxelloises et leur donne parfois l'impression de « vivre avec des poubelles »** ».

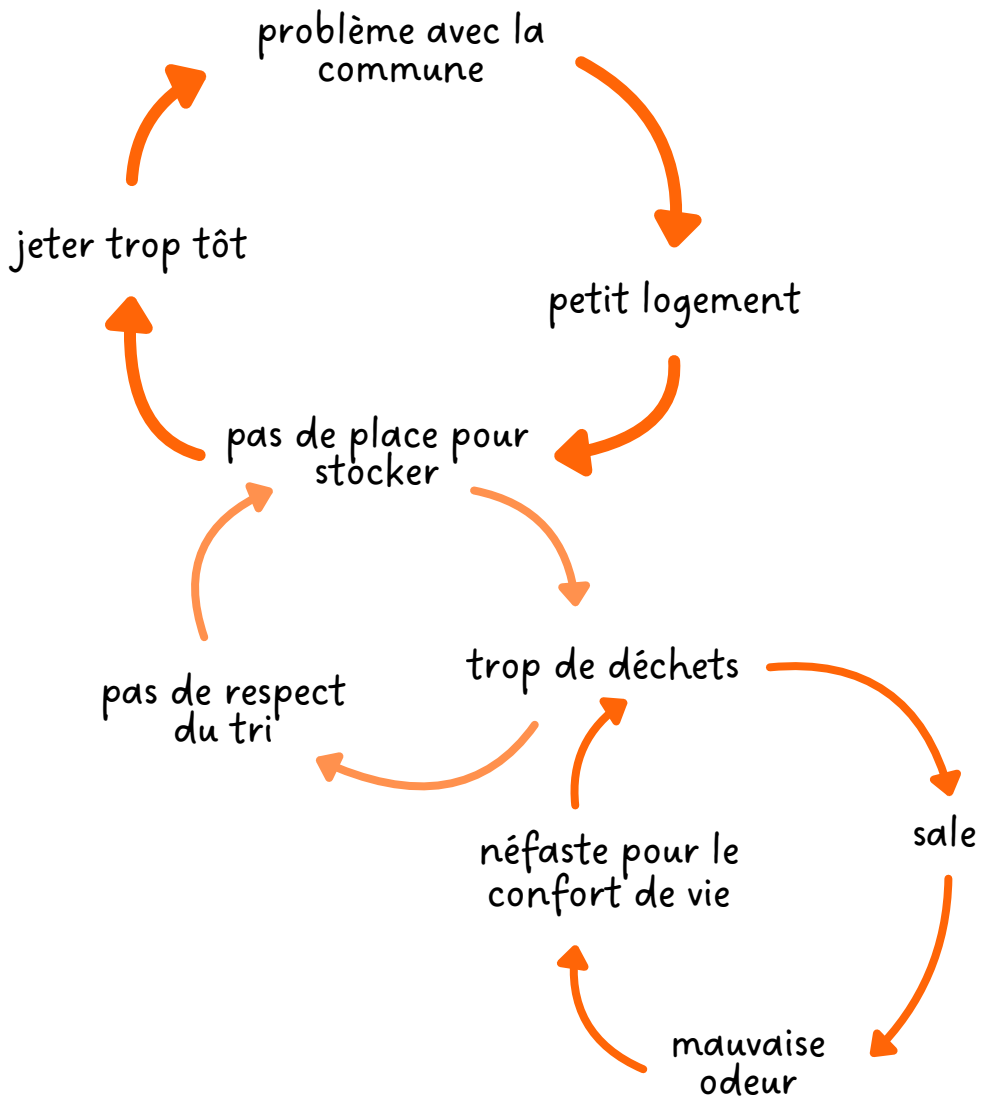
Mais au-delà des données chiffrées, ce sont les échanges avec les locataires qui ont été les plus révélateurs. Beaucoup des personnes rencontrées étaient âgées, parfois en situation de handicap et souvent isolées. **Plusieurs ignoraient que le tri était obligatoire, quand d'autres pensaient que leur immeuble n'était pas concerné par le tri.**

Une phrase entendue lors d'un échange avec un locataire m'a particulièrement marquée : « **Pourquoi faire le tri alors que mon voisin ne le fait pas ?** ». Cette remarque traduit un sentiment d'injustice, de solitude et d'incompréhension du système. Elle met en lumière un **problème systémique**, quand l'effort individuel n'est pas porté par le collectif il perd sa portée.

Face à ces situations, j'ai moi-même douté. Comment parler de tri à une personne seule, parfois malade, vivant dans un logement inadapté et confrontée à des urgences bien plus fondamentales ? **Est-ce que le sujet a du sens dans ces conditions ?** Ces interrogations, loin de remettre en cause mon engagement l'ont renforcé. Car c'est précisément pour ces personnes que des solutions doivent être imaginées. Le design social, tel que je l'envisage, doit aller à la rencontre des celles et ceux que le système actuel laisse de côté. **Il ne s'agit pas de convaincre les convaincus mais de créer des conditions d'engagement possible même en situation de fragilité.**

Ces différentes dimensions : normes spatiales, réalités d'usages, inégalités d'infrastructure, vécus individuels, montrent à quel point **le tri ne peut être pensé indépendamment de son contexte**. Ces contraintes réunies rendent le tri sélectif moins accessible dans les petits habitats.

Dans le chapitre suivant, nous allons analyser plus en détails les freins matériels, économiques et psychologiques qui découlent de ces situations.



Le schéma des problèmes.

SOURCES

[19]. « Type de logement », STATBEL.

[20]. « Règlement Régional d'Urbanisme ", urban brussels, (p132).

[21]. « Rapport global d'état d'avancement », projet Citizen Waste, Bruxelles Environnement, 2021, (p43).

[22]. Entretien avec Éric, concierge depuis 40 ans chez Foyer du Sud.

[23]. « 8% des ménages bruxellois attendent un logement social selon une étude », Bruxelles Today, 2025.

CHAPITRE 2 :

LES FREINS ET OBSTACLES DU TRI DANS LES PETITS ESPACES

2.1) Les contraintes matérielles et spatiales.

L'introduction du tri sélectif dans les foyers n'est pas sans conséquences sur l'organisation de l'espace domestique. Ce qui était auparavant un « **geste simple** » est devenu un enchainement d'actions : trier, stocker, parfois composter.

Dans les logements de petite taille, cette gestion des déchets engendre des contraintes quotidiennes qui obligent les habitants à repenser l'agencement de leur intérieur souvent sans accompagnement ni solutions adaptées. L'espace domestique devient un lieu de négociation constante entre fonctionnalité, confort et nouvelles obligations environnementales. [24]

Cette tension apparaît clairement dans le projet « **Citizen Waste** » réalisé par Bruxelles Environnement et des chercheurs de l'ULB, mené dans plusieurs foyers Bruxellois, qui visait à encourager le tri à la source à l'aide de bacs de pré-tri distribués aux habitants. L'initiative bien intentionnée, s'est néanmoins **heurtée à plusieurs limites** : les bacs de 25 litres étaient peu adaptés à certains contextes d'habitat collectif, notamment en l'absence de local poubelle ou dans les cuisines exiguës. Leur encombrement, leur ergonomies imparfaite (*absence de poignées, mauvaise fermeture*) et leur inadéquation avec les déchets organiques ont **découragé les usagers**. [25]

Le rapport de synthèse souligne que le dispositif a été jugé « **peu approprié pour les immeubles dont les ménages mettent directement les sacs à la rue** » [26] et pointe un **échec d'adaptation aux réalités du terrain**.

Ce retour d'expérience illustre l'échec d'une approche standardisée qualifiée de « **one size fits not all** » [27]. L'efficacité d'un dispositif de tri dépend de son inscription dans les usages, les routines et les configurations spécifiques des foyers. **Quand le dispositif devient une contrainte au lieu d'un outil, il échoue à provoquer un changement durable**. Cela révèle l'enjeu fondamental pour le design social, il faut concevoir à partir des besoins et des usages réels, pas uniquement en proposant un objet fonctionnel.

Au-delà de cette expérimentation, d'autres recherches confirment les limites des dispositifs standardisés et soulignent les efforts d'adaptation que les habitants déploient au quotidien. C'est ce que met en lumière l'enquête ethnographique de Marie Fournier centrée sur les pratiques de tri dans les familles.

Elle observe elle aussi que **la cuisine**, lieu central de la production et gestion des déchets dans un foyer, ne permet pas toujours de stocker plusieurs poubelles. Certaines familles doivent alors répartir les dispositifs de tri dans d'autres pièces, ce qui rompt avec la logique de proximité nécessaire à un geste fluide et régulier : « [...] **la famille Bohème a des contraintes spatiales importantes : la cuisine est très petite, au point de ne pouvoir accueillir un frigidaire, lequel est relégué dans le garage.** » [28]

Pour pallier ce manque d'équipement, les habitants improvisent avec des matériaux récupérés comme des cagettes, des seaux en plastique ou encore des sacs de courses. Ces solutions bricolées bien qu'imparfaites, témoignent **d'un effort d'appropriation du tri dans un espace restreint.** [29] Dans son étude, elle propose une typologie claire des foyers observés qui montre que plus l'espace est optimisé et les objets choisis avec soin, plus le tri est efficace. [30] **L'adhésion au tri ne dépend pas seulement de la volonté des habitants mais de la manière dont les conditions matérielles, la configuration du logement et les habitudes quotidiennes permettent ou non d'intégrer ce geste dans la vie de tous les jours.**

Ces adaptations locales doivent aussi être replacées dans un contexte institutionnel. À Bruxelles, le système repose sur **cinq sacs de tri distincts** (jaune, bleu, blanc, orange et vert).

Depuis mai 2023, le sac orange est obligatoire pour les biodéchets, la nouvelle réforme a été accompagnée d'une réduction du ramassage des sacs blancs pour laisser de la place aux oranges. Cette évolution, censée valoriser les déchets organiques a été perçue dans certains quartiers comme une **contrainte arbitraire.**

Pourtant, **l'objectif est double**, ça permet d'alléger le volume des déchets résiduels et de valoriser les déchets organiques.

Les chiffres sont alarmants. En 2021, la région Bruxelloise a **incinéré** près de **500 000 tonnes de déchets non triés** dont 40% étaient des déchets alimentaires donc valorisables par compostage ou biométhanisation. (**Petite anecdote, 500 000 tonnes ça représente l'équivalent de 200 Atomium, les uns sur les autres.**) [31] Pourtant, dans les faits, seul 35% du contenu des sacs blancs sont réellement des déchets résiduels. Les 65% restants devraient être triés dans les autres sacs. [32]



Aménagement et organisation d'une cuisine chez une locataire.

Mais pour que cette séparation ait lieu, il faut réunir plusieurs conditions comme : **disposer des bons sacs, comprendre leur usage** et le plus important, **avoir un espace pour les stocker** sans empiéter sur le confort de vie quotidien.

Les sacs réglementaires imposés sont payants.

À Forest, près de la rue George Leclerc, **ces sacs ne sont pas disponibles dans les commerces de proximité.**

Le principal supermarché du quartier est un Lidl qui ne propose que des sacs noirs non réglementaires. Les habitants doivent donc se déplacer plus loin ou improviser. Il est pourtant possible de demander un contenant orange gratuitement dans les Recypark ou lors d'événements comme le Brussels Clean Festival mais ces alternatives restent **méconnues.**

Quel est le prix à payer pour avoir un système de tri adéquat quand quatre sacs sont imposés ?

Le marché propose diverses solutions comme des sacs en tissus compartimentés pour une vingtaine d'euros, des bacs empilables pour 36€ ou encore un chariot compartimenté pour une soixante d'euros.

Ces dispositifs souvent volumineux, sont difficilement intégrables dans les petits logements. De plus, leur code couleur ou pictogramme différent du système bruxellois, peuvent entretenir la confusion lors de l'utilisation de l'outils.

Sans passer par internet, le deuxième lieu où les systèmes de tri sont abordables se trouve chez le grand suédois : IKEA.

La gamme **HÅLLBAR** propose des bacs de 10,22 et 35 litres empilables pour un coût total d'environ 40€ si l'on veut équiper un foyer pour le tri complet des déchets.

C'est une solution plus discrète mais qui reste un investissement conséquent pour un ménage modeste.

Et surtout si l'utilité du tri n'est pas comprise ou valorisée, cet achat peut être perçu comme une **dépense inutile.**

Le dispositif ne suffit pas à faire exister le geste s'il n'est pas soutenu par du sens, de la pédagogie et un environnement adapté.



Poubelle HÅLLBAR.
IKEA.

Ces tensions sont particulièrement visibles dans les logements sociaux comme ceux étudiés rue George Leclerc à Forest, j'ai pu échanger avec de nombreux locataires sur leur rapport au tri. Une locataire de 62 ans m'a confié : « ***Je ne veux pas mettre d'argent dans le tri. Je trouve que c'est trop contraignant de devoir acheter plusieurs sortes de bacs différents et de toute façon je n'ai pas la place chez moi.*** »

Le tri y est partiellement pratiqué, **les sacs sont placés là où il y a de la place**. Chaque foyer organise sa cuisine différemment, selon ses possibilités et son mobilier. **Le tri s'improvise dans un espace saturé, sans vision claire ni solution idéale.**

Une autre locataire, visiblement gênée, m'a expliqué qu'elle jetait tous ses déchets dans un sac noir même si elle possédait tous les sacs réglementaires. Un autre locataire a exprimé son rejet du sac orange : « ***J'habite seul, je vais mettre trois semaines si ce n'est plus à le remplir et après ça va puer chez moi. Alors non, je n'en veux pas !*** ».

D'autres **ignoraient** même **l'existence** de cette nouvelle obligation pourtant présente depuis 2 ans.

Dans cet immeuble pourvu d'un local poubelles, aucune benne n'est prévue pour les biodéchets. Deux ans après la mise en place du tri des déchets organiques, aucun aménagement collectif n'est présent.

Le système repose sur une logique d'obligation mais sans les infrastructures concrètes pour la rendre possible. Ce constat révèle un décalage persistant entre les pouvoirs publics et les réalités domestiques et sociales dans lesquelles les règles sont censées s'appliquer.

En résumé, les dispositifs techniques ne suffisent pas à rendre le tri sélectif viable dans des espaces restreints.

Derrière l'apparente simplicité des consignes, les habitants doivent composer avec des obstacles concrets : manque de place, bricolage de dispositif, gestion des contenants visibles ou encombrants et confusion sur les consignes.

Dans les petits logements ou les contextes sociaux fragiles, le tri devient un exercice d'ajustement permanent. **Cela appelle à une réponse plus fine, plus inclusive qui part des usages réels plutôt que des normes abstraites.**

Mais ces contraintes matérielles ne suffisent pas à expliquer à elles seules les freins face au tri. Elles s'accumulent souvent à d'autres difficultés, certes moins visibles mais tout aussi déterminantes. Il s'agit d'inégalités économiques, de représentations sociales et d'un manque de compréhension des enjeux liés au tri des déchets.

Pour approfondir ces aspects, il est nécessaire de replacer les pratiques de tri dans leur contexte économique et social.

SOURCES

[24]. Marie Fournier, « Analyse d'une pratique sociale en construction: le cas du tri des déchets dans la famille », 2014, (page 62).

[25]. Projet "Citizen Waste", "Etude relative à la compréhension et à l'amélioration de la performance bruxelloise de tri des déchets par les ménages.", Synthèse projet pilote dans les habitats verticaux, Bruxelles environnement, 2023, (page 6).

[26]. ibid, (page 7).

[27]. ibid, (page 7).

[28]. Marie Fournier, « Analyse d'une pratique sociale en construction: le cas du tri des déchets dans la famille », 2014, (page 259).

[29]. ibid, (p254-257).

[30]. ibid, (p260) – annexe tableau 18.

[31]. « Des changements importants pour les poubelles des Bruxellois-es », Brussels propreté, 2023.

[32]. « 2023, année de changements positifs pour le tri et les collectes des déchets ménagers en Région bruxelloise. », Brussels propreté, (page 7).

2.2) Les contraintes économiques et sociales.

Dans un contexte où les discours politiques insistent de plus en plus sur la responsabilité individuelle face à l'urgence écologique, les citoyens sont encouragés à adopter des comportements présentés comme simples, accessibles et universels.

Le **Plan de Gestion des Ressources et Déchets** (PGRD) de la région de Bruxelles-Capitale fixe des objectifs ambitieux en matière de réduction des déchets en mettant l'accent sur des pratiques telle que la stratégie des « **5R** » : refuser, réduire, réutiliser, recycler, composter. [33] Pourtant, ces pratiques reposent souvent sur des conditions de vie qui ne sont pas réunies pour tous.

Derrière l'apparente neutralité des consignes de tri, on retrouve des inégalités sociales, culturelles et économiques qui influencent fortement l'accessibilité de ces gestes au quotidien.

Selon Dedicated et Bruxelles Environnement,
« **Les personnes étant dans la classe socio-professionnelle inférieure* sont moins d'accord sur le fait que la consommation a un impact sur l'environnement. Ils ne sont que 62% à être d'accord alors que les autres classes socio-professionnelles sont proches des 70%.** »
[34] Ce décalage souligne non pas un manque de volonté mais des **freins concrets** comme le manque d'accès à l'information, des priorités données à d'autres urgences ou encore le sentiment de ne pas être concerné. **Ces facteurs traduisent une fracture où certaines pratiques restent perçues comme réservées à une minorité.**

Ce décalage peut aussi s'expliquer par une hiérarchie implicite des priorités que la **pyramide des besoins fondamentaux** développée par le psychologue *Abraham Maslow* permet d'éclairer. Dans cette vision, tant que les besoins de base (logement, sécurité, alimentation) ne sont pas satisfaits, les individus accordent naturellement moins d'attention aux questions d'ordre supérieur comme l'engagement écologique ou la réduction de l'impact sur l'environnement. **Dans les foyers en situation de précarité, la gestion des déchets ou la réduction des emballages n'apparaît donc pas comme une urgence comparée aux préoccupations immédiates liées à la survie ou à la stabilité du quotidien.**

Ce constat est à mettre en lien avec un fonctionnement plus global de notre société. Dans les économies post-industrielles, la croissance repose sur un modèle de consommation constante. **La réussite est souvent mesurée à travers l'accumulation de biens au point que de nombreux produits sont créés non pas par besoin mais parce que nous avons les moyens de les produire et d'en susciter artificiellement la demande.** [35] Cette logique alimente une surconsommation déconnectée des besoins réels qui entre en contradiction avec les injonctions à la sobriété promues dans les politiques de tri et de réduction des déchets. **Il est donc essentiel de comprendre ces tensions pour ne pas réduire les résistances au tri à de simples manques de volonté.**

*La classe socio-professionnelle inférieure désigne un groupe social regroupant généralement les emplois peu qualifiés ou non qualifiés, aux revenus modestes et à faible niveau de responsabilité ou de formation.

Le mode de vie « **zéro déchet** » très présent dans les discours médiatiques en est un bon exemple. Bien que le vrac permette en théorie de faire des économies avec des écarts allant entre 10 à 15% moins cher qu'un produit préemballé [36], **cette pratique reste pourtant associée à une certaine classe sociale.**

Pour mieux comprendre cette image j'ai eu l'opportunité de rencontrer et interviewé Elodie Kapps, qui a travaillé pendant deux à **L'échoppe Zéro Déchet** ; une épicerie associative située à Mérignac (France).

Plus qu'un simple commerce, l'échoppe se voulait un lieu de rencontres avec des espaces pour s'informer, participer à des ateliers ou consommer différemment. Pourtant, Elodie m'a confié que malgré tous les efforts pour ouvrir le lieu au plus grand nombre, **la clientèle était majoritairement composée de personnes de classe moyenne ou aisée.**

« Il y a des dames qui rentraient uniquement pour demander où était passé le magasin de seconde main qui était là avant, parce pour elles c'était une habitude d'y venir. L'occupation du lieu à changer et ça rebute certaines personnes qui restent juste à la porte pour regarder ce qu'il se passe à l'intérieur. »

En discutant avec ces dames, Elodie a compris qu'elles ne se sentaient pas à leur place dans l'échoppe. Non pas parce qu'elles n'étaient pas sensibles aux enjeux écologiques mais simplement parce qu'**elles pensaient que ce lieu n'était pas pour elles** ; trop cher, gestion différente, trop éloigné de leurs habitudes.

Elle m'a dit une phrase qui m'est restée : « **Si on veut provoquer un changement chez quelqu'un, il faut qu'il se sente bien là où il est, guidé et entouré.** » Ce témoignage souligne l'importance du lien social dans l'appropriation des gestes écologiques et la force des représentations sociales dans la manière dont on perçoit ou non sa légitimité à les adopter.

J'ai moi-même longtemps vu le zéro déchet comme un mode de vie réservé aux personnes qui ont du temps, de l'argent ou encore un accès à des producteurs locaux ou bio. Dans mon esprit, il fallait faire ses courses tous les deux jours, pouvoir se rendre chez le boucher ou le poissonnier ou encore cuisiner de A à Z chaque plat.

Ce n'est qu'en creusant le sujet et en cherchant à comprendre les principes que j'ai compris que le zéro déchet c'est beaucoup plus global comprenant des actions plus spontanées comme : réparer un objet cassé plutôt que de le jeter, changer ses modes d'occasions en achetant en seconde main ou encore utiliser un sac en tissu plutôt qu'un sac en plastique au supermarché. Ce sont des gestes que beaucoup d'entre nous faisons déjà sans forcément les nommer ni dire que nous sommes dans une démarche zéro déchet.

Alors oui, adopter une démarche zéro déchet ne peut pas se faire du jour au lendemain, c'est un **processus progressif, une transition qui implique de modifier ses habitudes.**

Mais il est important de **dépasser ces stéréotypes** pour saisir les bénéfices réels de cette démarche notamment en matière de santé, d'alimentation et d'environnement.

« À ce niveau-là, le bio n'est plus une question d'être bobo ou pas, le Zéro Déchet n'est pas une lubie passagère d'écolo. Nous sommes bien au-delà de toutes considérations idéologiques. Nous sommes dans l'obligation de changer de mode de vie. Dans l'urgence la plus immédiate. » [37]

En privilégiant des produits locaux et de saison, on consomme mieux et souvent de manière plus équilibrée. Par ailleurs, de nombreux coûts liés aux emballages sont invisibles à l'achat pour le consommateur pourtant ils sont bien réels. Entre **15 et 20% du prix d'un produit est lié à son emballage et à son marketing.**[38]

Contrairement à ce que l'on pense, acheter en vrac n'est pas plus cher. Cela permet au contraire de n'acheter que ce dont on a besoin, en quantité adaptée et en réduisant ainsi le gaspillage et les dépenses superflues.

Le zéro déchet est à la fois bénéfique pour notre santé, notre budget et notre environnement mais il est également pratique pour les petits habitats. **Faire attention à sa consommation aura un impact important sur l'espace occupés par les objets ou déchets.**

Pourtant, face à un discours dominant exigeant toujours plus d'engagement individuel, certaines personnes expriment du découragement : « **Un peu plus un peu moins, au point où on en est, zéro déchet c'est pas ça qui ça va changer, je ne vois pas l'intérêt !** ».[39] Cette phrase provocante reflète un sentiment partagé par beaucoup, celui de faire des **efforts isolées**, sans accompagnement, ni reconnaissance et **ne pas voir l'utilité du geste** qui semble insignifiant face à l'ampleur du problème.

Cette difficulté à se sentir légitime dans certaines pratiques écologiques peut être éclairée par le **concept de violence symbolique** développé par le sociologue Pierre Bourdieu. Il désigne une forme de domination discrète qui s'exerce non pas par la contrainte physique mais par l'imposition de normes présentées comme naturelles ou évidentes.

Autrement dit, les groupes dominants imposent leurs codes (culturels, sociaux, moraux) **comme des repères universels alors qu'ils sont en réalité situés socialement.** [40]

Dans son ouvrage « *La reproduction* », Bourdieu montre par exemple que le système scolaire valorise un type de savoir et de langage qui correspond à celui des classes supérieures. Les enfants des classes populaires, ne disposant pas des mêmes références culturelles intériorisent alors leurs difficultés comme un échec personnel et non comme le résultat d'une inégalité structurelle. [41]

Ce mécanisme peut aussi s'observer dans le champ de l'écologie. Lorsque les institutions ou les médias valorisent certaines pratiques comme « **responsables** » (*acheter bio, trier parfaitement ou consommer en vrac*), elles véhiculent des normes qui semblent accessibles à tous mais qui dépendent en réalité d'un certain mode de vie.

Certaines personnes et en particulier dans les milieux précaires, peuvent alors **se sentir coupables ou illégitimes** sans toujours comprendre que ces gestes supposent des ressources (*temps, argent, espace*) dont elles ne disposent pas. Encore une fois, la pratique zéro déchet peut paraître inaccessible sans sensibilisation, éducation et mise en pratique autour du sujet. « **Le zéro déchet peut faire peur et être impressionnant quand on se renseigne mal sur le sujet** »[42]

Finalement, **là où les institutions perçoivent des gestes simples et universels, certaines personnes y voient au contraire une contrainte supplémentaire parfois même culpabilisante. Le tri devient alors un révélateur d'inégalités sociales**, il met en lumière les écarts de ressources, les décalages de priorités et les différences de reconnaissance sociale dans la manière dont les individus peuvent ou non répondre aux attentes écologiques.

Comprendre ces réalités sociales est essentiel pour imaginer des dispositifs de tri plus inclusifs, plus justes et réellement adaptés aux contraintes de chacun.

Nous allons explorer plus précisément dans la suite les freins psychologiques et comportementaux qui influencent l'adhésion ou la résistance des habitants à ces pratiques.

SOURCES

[33]. « Plan de Gestion des Ressources et Déchets », Brussels environnement, 2021.

[34]. Dedicated, « Baromètre des opinions et des comportements de la population bruxelloise en matière environnementale », Bruxelles environnement, (page 15).

[35]. Claude Delbeuck, « Le monde d'aujourd'hui », Les cahiers du développement durable.

[36]. Adeline Abegg, « Vente en vrac : que sait-on sur cette tendance de la consommation responsable ? » CITEO, 2022.

[37]. Jérémie Pichon et Bénédicte Moret, « Famille presque ZERO DECHET ze guide », édition Thierry Souccar, 2016, (page 20).

[38]. Mes courses pour la planète, « La vente en vrac, pratiques et perspectives. », ADEME, 2012,(page 35).

[39]. Jérémie Pichon et Bénédicte Moret, « Famille presque ZERO DECHET ze guide », édition Thierry Souccar, 2016, (page 48).

[40]. La sociothèque, « BOURDIEU - Violence Symbolique, qu'est-ce c'est ? », Youtube, 2017.

[41]. Résumé du livre « la reproduction » de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, les éditions de minuit.

[42]. « Béa Johnson : On a adopté le Zéro déchet et la vie est meilleure.», Reporterre.



L'utilisation des poubelles chez les locataires.
Logements sociaux, Foyer du Sud. Photos personnelles.

L'utilisation des poubelles chez les locataires.
Logements sociaux, Foyer du Sud. Photos personnelles.

2.3) Les contraintes psychologiques et comportementales.

En 2023, seuls 43,37% des déchets ménagers bruxellois ont été valorisés. [43] On était encore bien loin de l'objectif européen qui fixe à 60% la part de déchets à recycler d'ici 2030. [44] Pourtant, les consignes sont présentes, un système de tri via un code couleur existant, les campagnes de pub et de communications se multiplient... **alors pourquoi ça ne fonctionne pas ?**

J'ai moi-même pensé au début de mes recherches que le problème était avant tout un problème de design d'objet et d'utilisation. J'ai pensé qu'avec une poubelle bien conçue, adaptée aux petits espaces, le problème pouvait être résolu. Mais très vite sur le terrain une autre réalité m'a sauté aux yeux. **Ce n'est pas vraiment le contenant qui pose question mais bien tout ce qu'il y a autour. L'information, les ressentis, les habitudes, la charge mentale.** Des blocages qui semblent invisibles mais pourtant bien présents.

La psychologie environnementale, telle que définie par *Gabriel Moser* célèbre psychologue, nous aide à comprendre ces résistances. La **psychologie environnementale** analyse les liens entre les individus et leur environnement en mettant en lumière la manière dont les comportements sont influencés par les contextes physiques et sociaux. [45]

Ce que l'on comprend donc c'est que trier dans cet environnement devient un acte bien plus complexe qu'un simple geste de tri, ce n'est pas juste prendre un déchet et le déposer dans un contenant. C'est une réflexion à avoir et à répéter au quotidien qui demande une forme de « **disponibilité mentale** ».

Dans les logements exigus, comme évoqué à plusieurs reprises depuis le début de ce mémoire, l'espace manque cruellement et **cette difficulté se transforme rapidement en obstacle**. Il faut jongler entre les différents contenants, l'espace qu'ils occupent, les problématiques liées à la dégradation ou encore aux odeurs.

Avant l'apparition des sacs orange pour les déchets alimentaires en 2023, le tri était déjà partiellement réalisé. Mais rajouter une contrainte supplémentaire qui provoque des mauvaises odeurs et l'apparitions de micro-organismes **rebute plus d'un usager**. « **Je ne veux pas de sac orange chez moi, ça va puer !** ». L'entreprise de consulting *Behaven* a établi une analyse pour encourager les comportements écologiques. Un relevé a été fait, les usagers sont dégoûtés et se sentent inconfortables face à l'odeur dû à l'accumulation des déchets organique. On parle même d'un « **facteur Beurk** » qui poussent les usagers à se débarrasser rapidement de leurs déchets. [46]

Pourtant, même lorsque les outils sont réunies, une autre difficulté prend le relais, **l'information**.

Bruxelles-propreté avec Fost Plus ont créé un **mémo-tri** complet résumant tous les types de déchets pour chaque type de poubelle. Cet **outil** qui est censé guidé est souvent **mal perçu**.

Lors d'une enquête réalisée par le biais de mon étude, 70% des personnes interrogées disent l'avoir déjà vu mais 90% d'entre elles ne l'utilisent pas. Pour cause : « **il y a trop d'informations** », « **ce n'est pas clair** ». L'un d'eux m'a confié : « **C'est très dense en infos, une simplification visuelle ou textuelle pourrait aider la lisibilité.** »

Un outil qui pourtant devrait simplifier la tâche devient une source d'oppression supplémentaire et c'est loin d'être un cas isolé.

Ici, le positionnement du design d'innovation sociale se place, **l'outil doit être co-créer avec les usagers et non pas pour les usagers**. Il faut comprendre où sont placés les points de douleurs pour établir des solutions efficaces et utiles.

Et quand l'information ne convainc pas, **le doute s'installe**. Beaucoup m'ont confié qu'ils ne croient plus que le tri ait un impact réel. « **Tous finit dans le même camion, tout va brûler.** ». Ces phrases reviennent souvent et sont renforcées par ce que la psychologie appelle les **biais cognitifs**. Dans ce cas de figure il s'agit du **biais de disponibilité** qui nous pousse à retenir ce que l'on voit souvent et on parle aussi du **biais de confirmation** qui cherche à conforter ce que l'on pense déjà de quelque chose. [47]

Si l'on pense que le tri est inutile, on ne verra que les ratés du système et donc la confiance autour du geste se brisera.

Le tri est aussi une affaire de normes sociales.

Ces normes, peu visibles mais puissantes, influencent nos gestes quotidiens. On veut faire comme les autres.

Anne Belot l'illustre bien dans sa BD : « **Pour ce faire, notre cerveau suit les règles du groupe : il scrute les codes sociaux, qui lui révèlent l'attitude à adopter. Exemple : si, pour mon groupe, trier ses déchets est important, alors je vais trier. Mais si mon groupe considère que les déchets on s'en tape, alors c'est pas mon problème.** » [48]

Ce mécanisme d'imitation est renforcé par ce que la psychologie sociale appelle **les normes descriptives** (ce que les autres font) et **injonctives** (ce que les autres attendent de nous). « **Si vous êtes de nature sensible à la pression sociale et altruiste, il y a plus de chance pour que vous adaptiez votre comportement. A l'inverse, l'égoïsme, le replis sur soi ou la paresse ne favoriserait pas l'adoption de pratiques éco-citoyennes.** » [49]

Mais quand aucun acte collectif valorise le tri, il devient un acte solitaire voir presque invisible. On le fait dans son coin avec la sensation d'être seul à y croire.

Et finalement, au bout de ce chemin rempli d'obstacles et de résistances se trouvent la hiérarchie des priorités.

Le baromètre environnemental de Fost Plus est sans appel.

Seuls 19% des Belges placent le climat parmi les préoccupations quotidiennes. En revanche, 28% s'inquiètent de leurs finances, 25% de leur sécurité et 21% de leur santé. [50]

Ce n'est pas que le tri ne compte pas, c'est qu'il entre en concurrence avec des besoins plus immédiats ou plus urgents schématisé par la pyramide des besoins évoquée dans la partie précédente.

Mémo-tri / Sorteermemo / Sorting Memo

Le tri des déchets est obligatoire • Afval sorteren is verplicht • Waste sorting is compulsory

P Emballages en Plastique
Plastic verpakkingen
Plastic packaging

Emballages en Plastique
Plastic verpakkingen
Plastic packaging

Nouveau
Nieuw
New

Barquettes et ravers
Schaltjes, vlootjes en baljes
Trays and ravers

Pots et tubes
Potjes en tubes
Jars and tubes

Films • Folies • Films

Sacs et sachets • Zakjes • Bags and small bags

Pots de fleurs
Bloempotten
Flower pots

Capsules de boissons
Drinkcapsules
Beverage capsules

M Emballages Métalliques
Metalen verpakkingen
Metal packaging

Emballages Métalliques •
Metalen verpakkingen • Metal packaging

Cartons à boissons
Drankkartons
Drinks cartons

C/D Cartons à boissons
Drankkartons
Drinks cartons

Interdit dans les PMC • Niet in de PMD • Forbidden in the PMD

- Emballages avec bouchon de sécurité enfant
Verpakkingen met kindveilige dop
Packaging with childproof caps
- Emballages, même vides, avec au moins un des pictogrammes suivants
Verpakkingen, ook als ze leeg zijn, met minstens één van de volgende pictogrammen
Packaging, even empty, with at least one of the following symbols
- La frigolite
Piepschuim
Expanded polystyrene
- Emballages d'huile de moteur et lubrifiants, de pesticides, de carburants, de colles, de peintures et vernis, silicones
Verpakkingen van motorolie en smeermiddelen, van pesticiden, van brandstoffen, van lijm, van verf en vernis, siliconen
Packaging of motor oil and lubricants, pesticides, fuels, adhesives, paints and varnishes, silicone sealants
- Emballages d'une contenance supérieure à 8 L
Verpakkingen met een grotere inhoud dan 8 liter
Packaging holding more than 8 L
- Emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotines ou de nourriture humide pour animaux, etc.
Verpakkingen bestaande uit een mix van materialen (bv. een laag plastic folie en een laag aluminiumfolie) die niet van elkaar kunnen gescheiden worden, zoals sommige drankpakjes, zakjes fruitmoes of natte diervoeding, ...
Packaging made of a combination of materials (e.g. plastic film layer + aluminium film layer) which cannot be separated, like some drink, fruit purée or wet pet food pouches etc.
- Autres objets
Andere voorwerpen
Other objects

Les règles pour un bon recyclage • Regels voor een goede recycling • Good recycling rules

- Égouttez et videz bien tous les emballages.
• Alle verpakkingen goed leegmaken of -schrapen.
• Drain and empty all packaging properly.
- Appaisez les bouteilles en plastique, amenez le bouchon.
• Druk plastic flessen plat, zet de dop erop.
• Flatten plastic bottles, put the cap back on the bottle.
- Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-le séparément dans le sac.
• Verwijder de plastic folie van schaaljes en gooi ze los van elkaar in de zak.
• Remove the plastic film from the tray and discard both separately in the bag.
- Retirez les films en plastique qui recouvrent l'emballage des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.
• Trek volledig bedekkende folies van de fles en gooi ze los van elkaar in de blauwe zak.
• Remove the plastic film that covers the entire bottles and dispose it separately in the blue bag.

Papiers-cartons • Papier-karton • Paper-cardboard

Propres et secs • Properen droog • Clean and dry

Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

• Verre incolore
• Wit glas
• Colourless glass

Transparente glazen flessen, borden en flacons

• Verre coloré
• Gekleurd glas
• Coloured glass

Transparent glass bottles, jars and flasks

BRUXELLES-PROPRETÉ
propreté.brussels

NET BRUSSEL
net.brussels

0800/981 81
www.netbrussels.be
www.bruxelles-proprete.be

Fostplus

Tous ces freins évoqués dans ce chapitre qu'ils soient matérielles, économiques ou encore psychologiques prouvent bien que **le tri des déchets n'est ni un problème de contenant ni un problème d'éducation mais bien un problème de conditions.**

Sans dispositifs adaptés le tri ne peut pas être réalisé correctement. **Mais sans sensibilisation ni accompagnement, il en va de même. C'est un système.**

C'est précisément là que le design d'innovation sociale a un rôle à jouer. **Non pas pour convaincre mais pour adapter. Non pas pour répéter encore et encore des consignes mais pour les ancrer dans la réalité.**

Pour faire en sorte que le tri cesse d'être un effort mais plutôt que ça devienne un geste qui fait sens dans le quotidien de chacun.

Parce qu'un geste contraint s'abandonne mais un geste compris, soutenu et partagé peut s'ancrer.

SOURCES

[43]. « Rapport d'activité 2023 », Bruxelles propreté, (page 45).

[44]. Direction générale de la communication, « Gestion des déchets dans l'UE : que fait l'Union européenne ? », Parlement européen, 2024, (page 5).

[45]. Gabriel Moser, « Psychologie environnementale – Les relations homme-environnement », édition de boeck, 2019, (page 19).

[46]. Behaven, « Analyse et interventions comportementales pour encourager des comportements écologiques », Bruxelles environnement, 2023.

[47]. Anne Belot, « Déchets Land, La face cachée de nos déchets », édition Thierry Souccar, 2020, (page 101/102).

[48]. Ibid, (page 41)

[49]. Sylvaine Beraudier, « Le changement de comportement ... c'est pour quand ? », Up to tri, 2022.

[50]. « Que pensent les belges de l'environnement et comme gèrent-ils les déchets ? » résultats du baromètre environnemental 2024, Fost Plus, (p2)

CHAPITRE 3 :

QU'EST-CE VRAIMENT LE TRI ?

ENTRE PERCEPTIONS, RÉALITÉS ET LIMITES.

3.1) Le système bruxellois : tri, traitement et zones d'ombres.

Dans les échanges que j'ai eu avec les locataires, une remarque est souvent revenue : « ***pourquoi trier ? je ne sais pas où vont mes déchets*** », « ***je crois que tous nos déchets sont brûlés, le tri ? pas la peine !*** ».

Comme évoqué précédemment, ce qui devait être un geste « **simple** » devient dans beaucoup de cas un acte flou qui même paraître absurde.

Une autre locataire m'a confié : « ***Je fais l'effort mais bon j'ai pas vraiment l'impression que ça serve à quelque chose...*** ». C'est à partir de ces ressentis que j'ai voulu comprendre comment le tri était pensé à l'échelle institutionnelle afin de pouvoir répondre guider correctement les locataires avec qui j'ai travaillé.

Bruxelles est souvent citée comme un modèle en matière de tri sélectif. Et c'est vrai qu'en surface, tout semble bien en place. Dans la Région de Bruxelles-Capitale, pour rappel, le tri des déchets ménagers est une **obligation légale**. Les habitants doivent séparer papiers, plastiques, biodéchets, textiles, huiles, médicament, déchets chimiques, verre, métal etc. [51]

Cette obligation s'incarne dans un système de sacs colorés : **orange** pour les biodéchets, **blanc** pour les déchets résiduels, **jaune** pour le papier et carton propre, **bleu** pour les PMC*. Chaque flux a sa destination. Jusque là, le message est plutôt clair.

Les déchets alimentaires (*sac orange*) sont envoyés en **centre de biométhanisation**. On en extrait du **biogaz** (*valorisé en énergie*) et du **digestat** (*transformé en compost*).

Les déchets résiduels (*sac blanc*) sont **incinérés** par Bruxelles-Énergie, avec un système de récupération d'énergie pour produire de l'électricité et alimenter le réseau de chaleur urbain. [52]

Les sacs jaunes (**papier-carton propre**) et bleus (**PMC**) sont séparés mais ramassés ensemble, pour être ensuite triés séparément. Les déchets sont nettoyés, transformés soit en nouvelle matière soit compactées en balles.

Certaines matières comme les cartons à boissons, sont composés de plusieurs couches (*carton, plastique, aluminium*) qui doivent être dissociées.

Le niveau de complexité est élevé mais la technologie suit.

Le centre Valtris à Couillet par exemple, peut traiter jusqu'à **250 000 tonnes de PMC par an** avec un tri performant en 14 fractions, 14 étapes différentes. Le taux de « **pureté** » atteint donc des niveaux impressionnants. Comme le souligne Gaetano Di Paolo responsable de l'unité tri et valorisation chez Valtris « **En Belgique, la qualité des balles est très haute en termes de pureté, avec un pourcentage entre 95% et 98%. Nous sommes reconnus internationalement pour notre système de tri, nous sommes dans le top européen.** » [53]

En d'autres mots, les blocs de déchets qui quittent un centre de tri belge sont quasiment totalement recyclables, le taux de résidus étant très faible.

Pourtant, cette affirmation soulève plusieurs questions.

D'abord, **que signifie vraiment « pureté » dans ce contexte ?**

Il s'agit ici d'une norme industrielle qui désigne la part de matériau recyclable dans une balle de tri.

Mais cette pureté ne garantit pas que ces matériaux seront effectivement recyclés ni localement, ni intégralement.

De plus, ce chiffre valorise le résultat du tri industriel mais il ne dit rien des conditions dans lesquelles ce tri a été rendu possible. Il ne prend pas en compte les efforts demandés aux usagers, ni les contraintes vécues en amont dans les foyers et encore moins les déchets mal triés ou exclus du processus.

Cette logique de performance masque plusieurs réalités.

Certains matériaux partent à l'étranger faute d'infrastructures locales, les erreurs de tri existent toujours et les habitants eux-mêmes n'ont souvent pas accès à une information claire sur le devenir réel de leurs déchets.

Autrement dit, un chiffre aussi flatteur peut participer à entretenir l'idée que « tout va bien » alors que sur le terrain, le tri reste un geste flou et contraignant.

Autre paradoxe, **le système repose sur une logique de tri à la source**, une logique « locale » mais **les chaînes de traitement sont largement invisibilisées**. Une fois les sacs déposés, les habitants n'ont plus d'emprise sur le futur de leurs déchets.

La majorité d'entre nous sommes incapables de distinguer ce qui est recyclé localement de ce qui part à l'étranger.

Ce flou peut être un facteur de désengagement.

Ce manque de lisibilité est d'autant plus problématique car le tri est présenté comme un geste central de l'économie circulaire*.

Les enjeux sont importants mais **il faut avoir conscience que pour chaque kilo de déchets jetés c'est 60kg de ressources naturelles utilisées à la production.** Sur une année, le poids moyen de déchets par habitant.e en Europe représente en moyenne **450kg**, ça veut donc dire qu'en réalité on consomme 27 tonnes de ressources naturelle exploitées dans le monde. [54]

Mais le système s'appuie sur une économie structurée. Le recyclage est en partie financé par les producteurs via le principe du « **pollueur-payeur** ».

Comme abordé dans le chapitre précédent, ce coût est reporté sur le consommateur final sur le prix des produits achetés.

Ce dont on n'a pas conscience derrière nos déchets et notre façon de consommer, c'est que tout ce système nous coûte de l'argent et épuise nos ressources.

Trier passe d'un geste « simple » à un acte moral, économique, environnemental mais surtout contraint, encadré et peu transparent.

Pour conclure, le système de tri de la Région Bruxelles-Capitale est performant sur certains points mais il reste très peu adapté aux réalités de certaines foyers.

Ce décalage entre la logique du tri local et la réalité globale du traitement des déchets soulève une question : **est-ce que le recyclage, dans son état actuel, peut vraiment être considéré comme une réponse durable et accessible à toutes et tous ?**

*L'économie circulaire est un modèle qui vise à prolonger la durée de vie des produits en les partageant, réutilisant, réparant, renovant et recyclant, afin de limiter l'usage de ressources et la production de déchets. Elle s'oppose au modèle linéaire en maintenant les matériaux dans le cycle économique pour recréer de la valeur. - Parlement Européen.

SOURCES

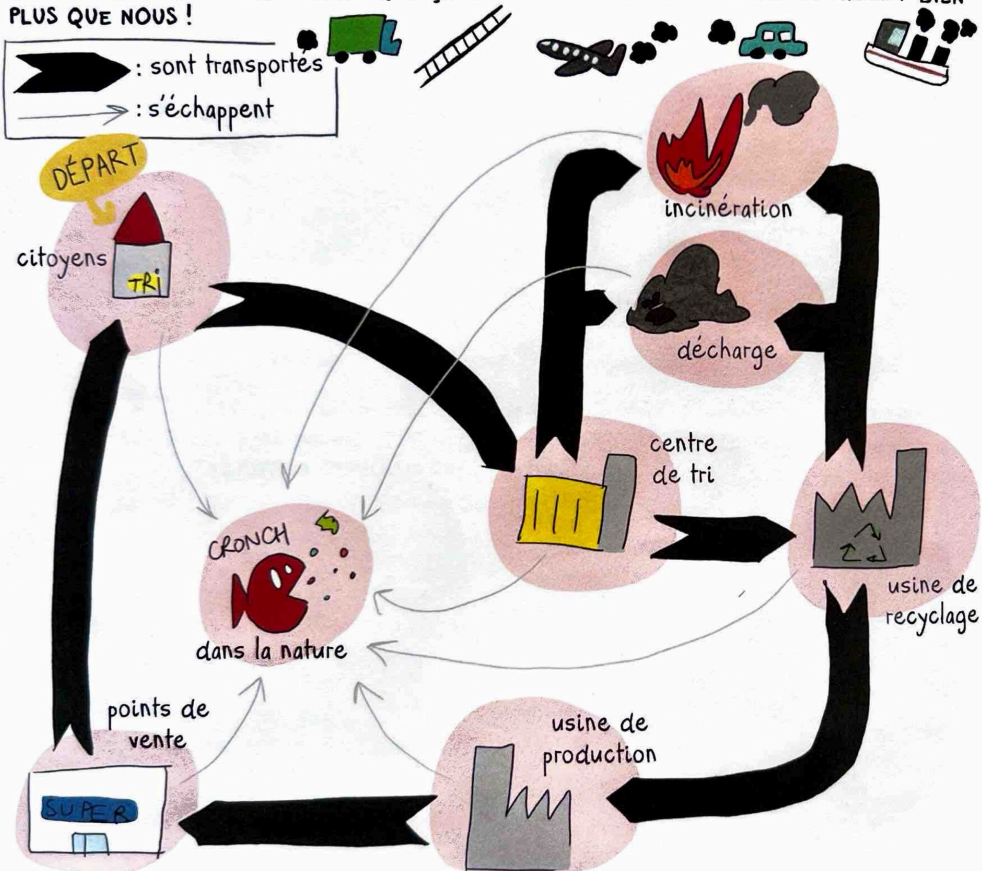
[51]. « Tri des déchets : quelles sont vos obligations ? », Bruxelles Environnement, 2025.

[52]. Marise Ghyselings, « Que deviennent vraiment nos déchets ? », article sur moustique, 2022.

[53]. Ibid.

[54]. « Pourquoi trier ses déchets ? », Bruxelles environnement, 2023.

LE RECYCLAGE POLLUE, PAR LES PROCÉDÉS ET LA TOXICITÉ DES OBJETS RECYCLÉS... MAIS AUSSI À CAUSE DES TRANSPORTS QUE ÇA GÉNÈRE : NOS DÉCHETS TRIÉS VOYAGENT BIEN PLUS QUE NOUS !



Déchets Land, la face cachée de nos déchets.

Anne Belot, page 94.

3.2) Le recyclage, une réponse partielle à un problème systémique.

Dans la partie précédente, on a vu comment le système de tri bruxellois, bien qu'efficaces sur le plan technique, reste en partie opaque. Derrière les promesses de circularité, de transformation et de revalorisation se cache souvent une réalité bien dissimulée. Dans cette partie je cherche à interroger ; non pas pour rejeter l'idée même du recyclage mais pour démontrer les limites.

Pendant longtemps on a présenté le recyclage comme **la solution idéale**. Une manière de transformer nos déchets en ressources. C'est encore l'image donnée aujourd'hui, on nous dit qu'avec quelques bouteilles plastiques on peut fabriquer une polaire ou encore un bac de rangement. « **Aujourd'hui un emballage, demain un jouet, un vêtement, un pot de fleurs... ou simplement un nouvel emballage.** » [55]

L'idée est simple et séduisante : rien ne se perd, tout se transforme !

Mais si on se penche un peu plus sur la promesse on peut se demander :

pourquoi transformer 27 bouteilles en un vêtement dont la durée de vie est limitée à quelques mois ?

Ce pull polaire, probablement de qualité moyenne sera sûrement peu porté, rarement réparé et finira lui aussi à la poubelle.

Le **processus de transformation** (*collecte, transport, nettoyage, broyage, refonte, fabrication, distribution*) consomme de l'énergie, mobilise des machines, de la main-d'œuvre et des infrastructures. Tout cela pour produire un objet à usage court. **Morale de l'histoire, on recycle un déchet pour fabriquer un futur déchet.**

Ce modèle crée l'illusion d'une boucle vertueuse. Mais il s'apparente plus à un détour dans la logique du jetable qu'à une véritable circularité.

Anne Belot dans *Déchet Land – La face cachée de nos déchets* critique elle aussi cette approche. Elle critique le recyclage en France et rappelle et explique à quel point il ne s'agit pas d'une solution parfaite. « **Le recyclage pollue, par les procédés et la toxicité des objets recyclés... Mais aussi à cause des transports que ça génère : nos déchets triés voyagent plus que nous !** » [56]

Elle s'appuie sur un schéma **systémique** qui montre **l'impact du cycle du recyclage sur l'environnement** notamment sur les sols que l'on cultive, les ressources naturelles et les chaînes d'approvisionnement mondialisées.

En Belgique, des rapports pointent aussi cette contradiction.

En 2015, une étude du métabolisme urbain de la Région bruxelloise montrait que **deux tiers des papiers triés étaient exportés à l'étranger**. Grâce aux ports d'Anvers et de Zeebrugge, des flux entiers partaient en Chine pour y être transformés. **Ce n'est pas la logique écologique qui détermine cette destination mais la rentabilité** : « [...] **une fois mis sur le marché seule la logique de rentabilité va cadrer leur destination finale.** »^[57]

L'article *Que deviennent nos déchets ?* explique également que le recyclage dépend de nombreuses contraintes et notamment pour le plastique.

Sur certains types de plastiques difficile à trier et recycler, jusqu'à **24% sont envoyés en Turquie** et **le reste en Asie**. **Le paradoxe c'est que le recyclage coûte parfois plus cher que la production de plastique neuf**. Et comme les matières recyclables sont coûteuses à traiter en Europe, **elles trouvent plus facilement preneur à l'étranger**.

Hugo Clément ^[58] dans son reportage *La face cachée du recyclage* rappelle également que **plus de la moitié des déchets recyclables sont mal triés et finissent incinérés**. On apprend dans son reportage qu'en France, **20% des déchets incinérés** ressortent en **mâchefer** ce qui équivaut à **1/5e de ce que jette les Français** selon l'agence nationale de l'environnement. La France à elle seule produit chaque année **3 millions de tonnes de mâchefer**.

Il faut également savoir que 1/3 du mâchefer est tellement pollué qu'il finira en décharge à ciel ouvert. Le mâchefer est utilisé pour la construction de nouvelle route et autoroute. **Ce qui veut donc dire que nos ordures ménagères sont réduites en miettes pour être réintroduite dans la terre jusqu'à se dégrader dans les nappes phréatiques.**



Du plastique dans le mâchefer.
La face cachée du recyclage, Hugo Clément.

Au-delà de ces aspects techniques, c'est surtout **la logique globale du système qui pose question.**

Stany Vaes, directeur général de Denuo affirme qu'en 2018, 93% des déchets produits en Belgique viennent de l'industrie contre seulement **7% des ménages**.^[59] Pourtant, c'est sur ces 7% que repose tout le discours de sensibilisation.

Et quand on regarde à l'échelle mondial, le tableau s'assombrit. Les images du plastique européen envoyé en Malaisie ^[60] ou les décharges à ciel ouvert près des écoles au Kenya montrent comment **les pays riches délestent leurs déchets sur les plus pauvres dans des zones où la gestion locale est déjà fragile**. On exporte sous couvert de recyclage mais les déchets finissent souvent dans la nature, atteignent les nappes phréatiques et les océans. **L'équivalent d'un camion-poubelle se déverse chaque minute dans la mer.** ^[61]

On parle de recyclage mais on est face à un schéma de gestion des déchets dicté par la rentabilité. Et dans ce schéma, les citoyens ont peu de marge de manœuvre. Ils trient mais ensuite tout leur échappe.

Lors de mes échanges, un locataire m'a montré comment il jetait ses sachets de café usagé ; les dosettes en papiers bien entassées dans une boîte à beurre en plastique. Et puis une fois pleine, destination la poubelle bleue. « ***Bah ça, je sais, le plastique ça va dans le sac bleu.*** »

Ce genre de comportement en dit long.

Cela montre à quel point le tri repose souvent sur des idées simplifiées, parfois fausses mais rassurantes.

On trie comme on peut avec ce que l'on comprend ou croit comprendre.

Et face à un système de recyclage complexe, opaque et parfois incohérent, **on cherche de la logique là où il n'y en a pas toujours.**

Le recyclage dans sa forme actuelle montre ces limites. Entre complexité technique ou encore manque de clarté, **il reste souvent perçu comme une obligation plus que comme un geste intégré.**

Ce constat m'a amenée à me questionner sur d'autres réalités, d'autres systèmes, d'autres pays. Parce qu'il existe des endroits où le tri fonctionne différemment et parfois mieux. Pas forcément parce que les habitants y sont plus « conscients » mais parce que les conditions sont réunies pour que cela fasse sens dans leur quotidien. Avant d'amorcer mon projet d'étude et mes pistes de solutions, il m'a semblé important de m'arrêter sur ces exemples.



Le scandale du plastique exporté en Malaise.

Konbini

SOURCES

[55]. « Que deviennent mes déchets ? », Intradel.

[56]. Anne Belot, « Déchets Land, La face cachée de nos déchets », édition Thierry Souccar, 2020, (p94).

[57]. Cataline Sénéchal, « Il faut bien en faire quelque chose », Le traitement des déchets à Bruxelles, 2023, (p29).

[58]. Hugo Clément, “La face cachée du recyclage”, youtube, 2024.

[59]. Marise Ghyselings, « Que deviennent vraiment nos déchets ? », article sur moustique, 2022.

[60]. Kobini, “Le scandale du plastique français exporté en Malaisie”, youtube, 2019.

[61]. Hugo Clément, “La face cachée du recyclage”, youtube, 2024.

**COMMENT LE TRI FONCTIONNE
AILLEURS ?
ÉTUDES DE CAS INTERNATIONALES**

ÉTUDE DE CAS N°1

LE JAPON, UN SYSTÈME DE TRI FONDÉ SUR LA RIGUEUR ET LA RESPONSABILITÉ COLLECTIVE.

Le Japon est souvent montré en exemple pour la rigueur de son système de tri sélectif. Pourtant, derrière l'image d'une **société exemplaire** se cache un **modèle complexe** parfois extrême qui repose sur une forte responsabilisation des citoyens mais aussi sur des logiques de contrôle, de surcharge mentale et d'inégalités sociales.

Pour mieux comprendre ce modèle, l'analyse est divisée en plusieurs cas de figure.

cas n°1 : Un tri rationalisé, exigeant et souvent vécu comme une norme sociale.

Au Japon, le tri des déchets est régi par des règles locales très strictes qui peuvent être différentes d'une ville à l'autre voir même d'un quartier à l'autre. Les habitants reçoivent en général un **livret explicatif très détaillés** reprenant tous les éléments du tri des déchets en fonction de la localisation ; ce document assez chargé d'informations et comporte une dizaine de pages.^[62] Ce qui peut sembler excessif est pourtant suivi par une grande partie de la population parce que ce respect des règles est ancré dans une culture du « **vivre ensemble** ».

De plus, les sacs poubelles imposés au Japon sont transparent dans de nombreux quartiers. Cela permet de pouvoir vérifier le contenu très rapidement mais surtout de **pouvoir surveiller** si les voisins respectent les consignes de tri, comme une sorte de vérification sociale permanente. **À Tokyo, ce système est globalement accepté.** Mais dans d'autres régions du Japon, certains habitants renoncent à cause de la complexité ou par manque de volonté. Par exemple, ils utilisent des sacs opaques pour **dissimuler** ce qu'ils jettent afin d'**éviter tout jugement.**^[63]

On peut donc comprendre face à cette situation que même si la population est assidue face aux règles, certains **ressentent et subissent une pression sociale.** Ce n'est donc pas un modèle homogène et encore moins universel.

Tri et sortie des poubelles et ressources recyclables

Ménages

● Sortir les poubelles et déchets recyclables avant 8 h du matin le jour de ramassage qui a été fixé. ●

Plastiques recyclables

Tous les semaines

Jour

Avant 8 h du matin

Faire le tri du plastique portant la marque "Pla Mark" (♻️) comme plastique recyclable. Rincer légèrement avec de l'eau avant mise au rebut.



Films et emballages



Capuchons



Barquettes



Boîtes ou emballages



Bouteilles et flacons plastiques



Boîtes (CD, DVD, etc.)



Polystyrène expansé, etc.



Autres objets en plastique



- 1 Éliminer la saleté avec un vieux chiffon, de l'eau, etc.
- 2 Les mettre dans un sac transparent et les sortir.

Ne pas remplir les sacs.

Bouteilles en plastique, bouteilles en verre, boîtes métalliques, papier recyclable

Tous les semaines

Jour

Avant 8 h du matin

Rincer légèrement avec de l'eau avant mise au rebut.

① Oter les capuchons et les étiquettes.

② Réserver aux boîtes alimentaires.

③ Réserver aux boîtes alimentaires.



Bouteilles en plastique



Bouteilles en verre



Boîtes métalliques



Bouteilles en plastique



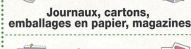
Bouteilles en verre



Boîtes métalliques

Ramassage maintenu les jours de pluie

Journaux, cartons, emballages en papier, magazines



Autres papiers recyclables (emballages et films alimentaires, papier toilette, etc.)

Gléser les prospectus dans des journaux.

Bouteilles en PET

Mettre les bouteilles en PET dans des contenants prévus à cet effet ou dans des sacs en plastique transparent.

Boîtes en verre - Boîtes métalliques

Mettre les bouteilles en verre et les boîtes métalliques dans des contenants prévus à cet effet ou dans des sacs en plastique transparent.

Papier recyclable

Flotter les vieux papiers par catégorie pour les sortir. Mettre les autres papiers dans des sacs en papier ou entre des magazines.

Déchets combustibles

(Déchets qui peuvent être brûlés)

Tous les semaines

Jour

Avant 8 h du matin



Produits en plastique non nettoyables



Déchets de cuisine (bien égoutter)



Papiers non considérés comme déchets recyclables



Produits en caoutchouc ou cuir



CD, cassettes vidéo, etc.



Vêtements, couches en papier jetables, etc. (ôter les excréments avant mise au rebut)



Les mettre dans une poubelle ou un sac transparent.

Déchets incombustibles

(Déchets qui ne peuvent pas être brûlés)

Semaine du mois

Jour de la semaine

Jour

Avant 8 h du matin



Articles en céramique ou en verre



Objets en métal



Appareils électroménagers de taille réduite (moins de 30 cm)



Bouteilles de gaz comprimé, bombes aérosol, briquets



Ampoules électriques et lampes fluorescentes



Les mettre dans une poubelle ou un sac transparent.

Collecte gratuite de meubles

Pour les meubles qui sont encore utilisables, veuillez utiliser le service gratuit de collecte de meubles s'il y a des conditions. Pour plus de détails, veuillez consulter la page 24 avant de nous contacter.
Affichage du recyclage de meubles (9h30~16h30) TÉL.: 03-3472-8186 (Fermé le dimanche, le 3e jeudi de chaque mois. Du 28 décembre~3 janvier)

Déchets volumineux

Système d'application

*Cartons à ongles sont pris en charge gratuitement

Les déchets de plus de 30 cm de côté sont considérés comme des déchets volumineux. Les déchets volumineux provenant d'entreprises ne sont pas collectés par l'arrondissement. Veuillez vous adresser à la société de transport et de traitement des déchets.

Centre d'accueil pour les déchets volumineux Tél.: 03-6747-9253 (Horaires du lundi au samedi) de 8 h à 19 h

Service Internet (acceptation sous 24 heures) <https://ecolife.e-tomo.jp/sodai-minato-tokyo/>

La collecte des ordures sera annulée dans certaines situations en raison de conditions météorologiques défavorables, comme après le passage direct de typhons de grande ampleur (consultez le dos du Guide pour plus de détails).

Minato Call (Centre d'appel de Minato-ku) Tél.: 03-5472-3710 Minato Recycling and Waste Management Office Tél.: 03-3450-8025

(Toute l'année sans interruption de 8 h à 20 h) FAX: 03-5777-8752 (Du lundi au samedi: de 7 h 40 à 17 h 15) FAX: 03-3450-8063

Numéro d'édition: 2021168-5651 Publié en mars 2022

cas n°2 : Fukushima, quand le tri devient une obligation morale.

À Fukushima, le maire accuse ses habitants de ne pas s'impliquer assez dans le tri des déchets. En 2024, il a donc l'idée de mettre en place **une politique de sanction publique** avec pour **objectif** : « *faire honte à ceux qui ne respectent pas le tri sélectif.* » Il a donc embauché une équipe d'enquêteur qui travaillera en corrélation avec les éboueurs. Les éboueurs doivent disposer des étiquettes jaunes ou rouges sur les sacs poubelles en fonction du type « **d'infraction** » et selon le niveau, l'équipe d'enquêteur vont fouiller les sacs jusqu'au moment où ils trouveront l'identité de la personne propriétaire de ces déchets. Ces mauvais citoyens seront mis en garde mais s'ils sont repris en faute, alors **la sanction tombera**. Le maire menace de publier leur nom et leur photo sur le portail internet de la ville afin de leur faire honte devant toute la communauté.^[64] **Le message est clair : trier n'est pas seulement une consigne, c'est un devoir civique.**

Ce système s'appuie sur une logique de **pression sociale** et **de honte**, efficace pour certains et violente pour d'autres. Le tri devient alors une forme de soumission à la norme collective.

cas n°3 : Petits logements mais grandes contraintes.

L'un des grands paradoxes du modèle japonais réside dans son exigence spatiale dans un pays où l'espace habitable est restreint. Dans beaucoup d'immeubles, il n'y a pas de local poubelle. **Les déchets doivent donc être stockés dans le logement jusqu'au jour du ramassage.**

Il est important de noter que le ramassage dépend du type de déchet et que certains sont collectés qu'**une fois par mois**.^[65]

Ce qui veut dire que **les sacs poubelles peuvent s'accumuler très rapidement.**

C'est dans ce contexte qu'est apparu le phénomène des « **maisons / appartements-poubelles** ».

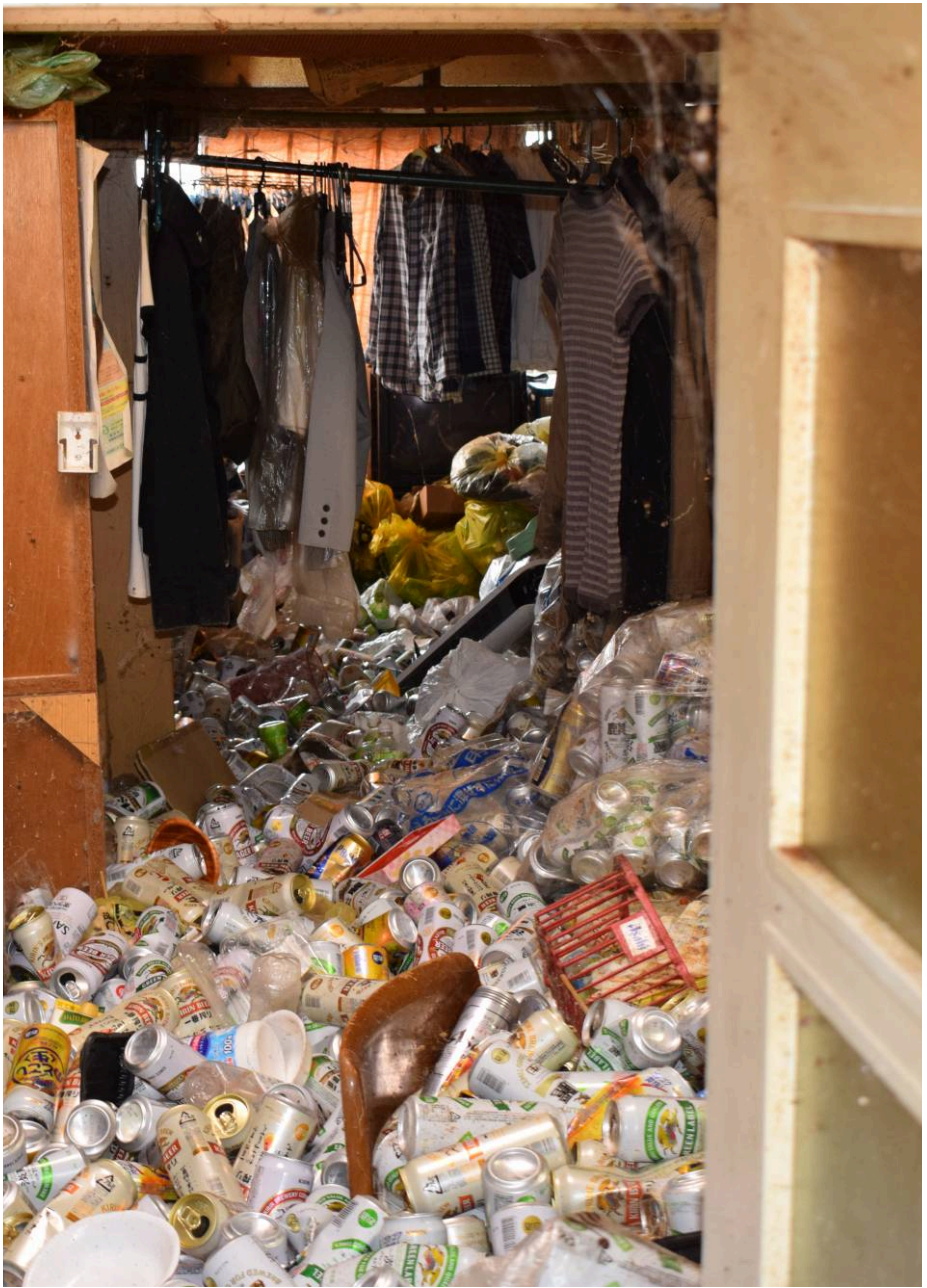
Ce sont des logements entièrement envahis par les déchets accumulés, faute de pouvoir les trier, les stocker ou les évacuer. Ce n'est pas un simple problème d'hygiène mais un vrai fait social, proche du **syndrome de Diogène**.

Des entreprises ont vu le jour à la suite de ces constats et elles sont nécessaires. Par exemple l'entreprise Magonote réalise près de **850 interventions par an** pour nettoyer ces logements. **Le fondateur raconte même avoir créé son entreprise après avoir sauvé une jeune étudiante prête à mettre fin à ses jours à cause de l'environnement dans lequel elle vivait qui ressemblait à une « décharge. »** ^[66]

Ce phénomène ne relève pas uniquement de la **négligence**. Il est souvent le résultat d'une **fatigue psychologique face à un système perçu comme inaccessible**.

Lorsqu'un acte du quotidien devient une source de honte ou de saturation, il peut **déclencher un comportement de retrait voir d'effondrement**.

Encore une fois, le tri devient le reflet d'**une forme d'exclusion silencieuse**. Si vous ne pouvez pas suivre les obligations, vous vous retrouvez débordé puis invisible.



Trapped in trash: Japan's hidden hoarders.
thejapantimes, RISKBENEFIT.

cas n°4 : Kamikatsu : entre effort collectif et économie circulaire.

Malgré certaines tensions sociales autour du tri au Japon, l'expérience de **Kamikatsu fait figure d'exception inspirante**. Ce petit village a mis en place un système de tri en **45 catégories**, sans ramassage. Les habitants apportent eux-mêmes leurs déchets au centre communal, où le tri est encadré par des bénévoles. Grâce à cette organisation communautaires, Kamikatsu atteint un **taux de recyclage de plus de 80%**.^[67]

Mais l'enjeu va bien au-delà du recyclage. Ici, le système de tri s'inscrit dans une réflexion plus large sur la **réduction des déchets à la source**.

Réparer, réutiliser, mutualiser. Le centre de tri est devenu une attraction locale, c'est **un lieu d'échange** et de **fierté**.^[68]

Pour autant, ce modèle ne fait pas l'unanimité.

Une enquête a révélé que **45% des habitants trouvent le tri trop complexe et trop contraignant** et le maire a reconnu **la nécessité de simplifier**.^[69]

Mais Kamikatsu prouve qu'une autre façon de consommer et trier est possible mais cela demande de **l'investissement collectif constant** qui est souvent difficile à maintenir.

L'esprit de communauté a pu faire changer la donne dans cette ville.



**Le centre zéro déchet Kamikatsu de Hiroshi Nakamura est
construit à partir de matériaux de récupération.**

article dezeen.

cas n°5 : Le Japon pays où l'on recycle, mythe ou réalité ?

Officiellement, le Japon recycle **77% de ses déchets plastiques.**^[70] **Mais en réalité plus de la moitié de ces déchets sont incinérés.**

Le terme « **recyclage** » recouvre ici aussi la valorisation énergétique c'est-à-dire que les déchets sont brûlés pour produire de la chaleur ou de l'électricité. Ce mode de traitement à l'avantages de réduire le volume de déchets **mais pose de grandes questions d'un point de vue environnemental.**^[71]

Cette incinération est d'autant plus paradoxale, le pays continue de produire une quantité massive de déchets, en particulier à cause du **suremballage**. Il n'est pas anodin de trouver dans un supermarché, une pomme entourée d'une protection en mousse qui sera ensuite entourée à nouveau de polystyrène et de film plastique. **Juste pour un fruit.**

Mais le côté luxurieux, esthétique et « hygiénique » prime sur la logique environnementale. « ***Si nous voulons vendre nos légumes, ils doivent avoir l'air propres et frais.*** » ^[72]

Pourtant, la population est tout de même sensibilisée à la quantité de déchet produite. Au Japon, il est possible de prendre son déjeuner face aux fosses d'un centre de tri. Ce qu'a mit en place le **centre de tri de Musashino, c'est probablement la meilleure des choses pour se rendre compte de notre consommation et notre production.**



Centre de tri de Musashimo.
blog pen.

Voilà cinq immersions de ce qu'il se passe au Japon. Ce qu'il faut retenir maintenant c'est que **le modèle japonais montre qu'un tri sélectif rigoureux peut être efficace lorsqu'il s'appuie sur une éducation précoce, une forte culture du « vivre ensemble » et un cadre structuré.**

Mais il révèle aussi **ses limites** comme la **surcharge mentale**, **manque d'adaptabilité** dans les petits logements, **pression sociale** et **contradiction** entre les discours écologiques et certaines pratiques comme l'incinération massive ou le suremballage.

Ce modèle global ne doit pas être imité tel quel mais analysé avec recul.

Il soulève des questions essentielles de même ordre que l'on se pose pour le tri dans les petits logements à Bruxelles :

**Comment penser un tri plus juste et qui tienne compte des contraintes spatiales et psychologiques ?
Comment concevoir des outils ou des espaces qui allègent la charge sans culpabiliser ?**

SOURCES

[62]. « Tri sélectif et recyclage au Japon – Déchets japonais, ordures et poubelles », blog Kanpai!.

[63]. *ibid.*

[64]. « Au Japon, la mairie de Fukushima veut faire honte à ceux qui ne respectent pas le tri sélectif », france info, 2024.

[65]. « Tri sélectif et recyclage au Japon – Déchets japonais, ordures et poubelles », blog Kanpai!.

[66]. « Vivre parmi les détritiques au Japon », blog nippon.com, 2019.

[67]. Caroline Gardin et Antoine Boureau, « À Kamikatsu, le recyclage maximal s'épuise face à la surconsommation », *reporterre*, 2022.

[68]. Ryan, « Kamikatsu : le village japonais qui a déclaré la guerre aux déchets », *les joyeux recycleurs*, 2025.

[69]. Caroline Gardin et Antoine Boureau, « À Kamikatsu, le recyclage maximal s'épuise face à la surconsommation », *reporterre*, 2022.

[70]. « Au Japon, le défi du recyclage », *EasyRecyclage*.

[71]. « Tri sélectif et recyclage au Japon – Déchets japonais, ordures et poubelles », blog Kanpai!.

[72]. Caroline Gardin et Antoine Boureau, « À Kamikatsu, le recyclage maximal s'épuise face à la surconsommation », *reporterre*, 2022.

ÉTUDE DE CAS N°2

DIRECTION L'EUROPE, PETIT POINT SUR L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE.

Dans un contexte mondial où la lutte contre le dérèglement climatique et la préservation des ressources sont devenues des priorités absolues, les **Objectifs de Développement Durable** (ODD) de l'ONU offrent un cadre structurant. Parmi eux, les **ODD 11** (*villes durables*), **ODD 12** (*consommation responsable*) et **ODD 13** (*action climatique*) appellent à **repenser nos modes de vie et notamment nos manières de produire consommer et jeter.**

En Europe, certains pays ont largement anticipé ces objectifs en déployant des politiques de tri et recyclage particulièrement ambitieuses.

L'Allemagne et l'Autriche souvent citées comme références, ont mis en place **des systèmes structurés, performants et soutenus par des mécanismes éducatifs et économiques.**

Pourtant, ces modèles ne sont pas exempts de tensions. Car derrière l'efficacité technique, d'autres questions surgissent. Voyons ce que nous proposent ces deux pays.

cas n°1 : L'Allemagne.

L'Allemagne affiche l'un des **meilleurs taux de recyclage d'Europe. Près de 68% des déchets municipaux sont recyclés dépassant les objectifs européens fixés pour 2035.** [73] Cette efficacité s'appuie sur une politique de responsabilité élargie des producteurs (*comme le label Point Vert*)* et sur l'**interdiction** depuis 2005 **d'enfouir les déchets non traités.**

Voici comment le tri s'y passe :

4 bacs principaux (jaune pour le plastique et métaux, bleu pour le papier, marron pour les biodéchets et gris ou noir pour les déchets non recyclables.)

Il est **formellement interdit** de jeter le verre dans les conteneurs le dimanche afin de respecter la tranquillité publique.

Le tri du verre par couleur (blanc, vert et marron)

Et si le tri sélectif n'est pas respecté **des sanctions sévères** pouvant aller jusqu'à 50 000€ d'amende ou 5 ans d'emprisonnement en cas de pollution grave. [74]

Ces règles sont renforcées par un **système de consigne** très populaire. Les bouteilles en plastique tout comme le verre permettent de recevoir en retour entre 8 et 25 centimes. [75]

Cette logique économique rend le geste de tri **gratifiant.**
Mais peut-on motiver durablement un comportement écologique uniquement par un retour monétaire ?

De plus, ce système de récupération / consigne est très souvent **pratiqué par les plus précaires** pour générer un complément de revenu. Cela montre deux choses. Les personnes les plus démunies profitent de la paresse des personnes moins sensibles au tri pour se faire un peu d'argent. Et les politiques « se servent » de cette précarité pour avoir des villes propres. **Donc la valeur du déchet devient sociale autant qu'environnementale.**

D'un sens, le système de tri est parmi les plus structurés d'Europe. **Mais ce que l'on ne nous dit pas c'est que l'Allemagne est aussi l'un des plus gros producteurs européens de déchets plastiques avec plus de 3 millions de tonnes par an.** [76] Mais finalement, est-ce qu'un bon système de tri suffit à contrebalancer le fait que l'on produit et consommes toujours plus ?

Le risque, c'est que l'on soit rassuré par une maîtrise technique mais le problème ne changera pas.

On trie peut-être mieux mais on consomme et jette toujours autant, voir plus.

Que se passe-t-il sur le terrain ? La complexité du tri peut devenir un frein et en particulier dans les contextes urbains et les habitats restreints. À **Berlin**, une résidente témoigne la présence de **18 poubelles différentes dans sa cour**.

Même avec beaucoup de bonne volonté, il est difficile de s'y retrouver. Et comme à Bruxelles, cette densité de tri pose problème dans les petits logements. Où stocker autant de types de déchets sans que cela empiète sur la qualité de vie ?

SOURCES

[73]. Wanis, « Quels sont les pays qui recyclent le plus au monde ? », ekwateur, 2025.

[74]. « Recyclage et tri sélectif : mode d'emploi en Allemagne », Centre Européen de la Consommation, 2024.

[75]. « Séparation des déchets en Allemagne », handbook germany together, 2024.

[76]. Ludovic Piedtenu, « L'Allemagne recycle mais reste le premier producteur européen de plastique », france inter, 2019.

cas n°2 : L'Autriche.

Avec **63% des déchets municipaux recyclés**, l'Autriche suit de près l'Allemagne. [77] Tout comme l'Allemagne, **l'enfouissement des déchets est interdit depuis 2004**. Le tri en Autriche repose sur trois leviers :

Une législation stricte.

Des taxes et contraventions qui permettent de dissuader les infractions.

Plusieurs méthodes de sensibilisation efficaces. [78]

L'Autriche va plus loin que les systèmes politiques et économiques. Là-bas, ils misent sur **une approche du tri inclusive et communautaire**. Les programmes éducatifs initient très tôt les enfants à l'écologie et certaines universités sont à la pointe des recherches sur les technologies durables. **Cette alliance entre éducation, recherche et citoyenneté donne une cohérence d'ensemble qui est difficile à reproduire dans des pays où ces domaines sont restreints et limités.**

Les **actions locales** jouent un rôle important et mettent en place de nombreux projets comme le jardinage urbain ou encore des ateliers collaboratifs qui permettent aux citoyens de se rencontrer, d'échanger, de partager et de s'éduquer en collectivité.

Par exemple, **le service public du ramassage des déchets MA48** à Vienne est devenu emblématique. Il incarne un service public valorisé, presque culturel, avec un musée, un magasin de produits de seconde main et même la vente de compost réalisé grâce aux déchets organiques. [79] **Le service MA48 dépasse la simple efficacité technique, il crée un mouvement collectif et symbolique.**

Cette approche montre que, bien au-delà de la contrainte, **le tri peut être vecteur de sens, d'appropriation citoyenne et de cohésion sociale.**

Les exemples allemand et autrichien montrent que des systèmes de tri rigoureux peuvent atteindre des résultats impressionnants tant sur le plan du recyclage que dans l'implication citoyenne. Mais ces performances soulèvent aussi des limites importantes à considérer.

D'abord, malgré leur efficacité technique, ces modèles ne sont pas toujours pensés pour des foyers vivant dans des conditions plus modestes.

Outre la communication faite et les informations fournis concernant le tri dans les logements, on peut se demander **où sont les solutions concrètes** pour ceux qui n'ont ni l'espace ni l'équipement adaptés.

Par ailleurs, l'importance accordée aux performances techniques et aux systèmes de consigne masque souvent **une réalité « cachée »** sur notre façon de consommer qui est très élevée.

Il faut garder en tête que trier plus ne signifie pas consommer moins.

Enfin, ces modèles montrent qu'il est possible de mobiliser largement une population autour d'un objectif collectif. Mais pour que cette mobilisation soit durable et équitable, elle doit s'appuyer sur **une logique inclusive avec des outils clairs et des espaces de vie repensés pour faciliter et non alourdir le tri.**

Cette étude de cas invite à ne pas se contenter de reproduire des modèles performants mais à les questionner. Nous allons pouvoir développer en profondeur dans la prochaine partie sur des solutions concrètes plus justes, plus simples et plus soutenables.

SOURCES

[77]. Wanis, « Quels sont les pays qui recyclent le plus au monde ? », ekwateur, 2025.

[78]. « La Consigne en Autriche : Nouvelle Réglementation sur la Consigne à partir de 2025 », RecycleMe.

[79]. JYR26, « Poubelles, la vie ! », 2020.

**VERS DES SOLUTIONS ADAPTÉES ET
ACCESSIBLES À TOUS.**

VERS DES SOLUTIONS ADAPTÉES ET ACCESSIBLES À TOUS.

Comme évoqué précédemment, avant d'avoir une véritable expérience de terrain, je pensais que la solution idéale pour améliorer le tri de déchets était de réinventer la poubelle.

J'imaginai un objet au design inclusif, accessible, fonctionnel et peu coûteux. C'était selon moi, **l'ultime solution**. Mais grâce à l'incubation de mon projet et surtout grâce aux nombreux échanges que j'ai pu avoir avec les habitants, les travailleurs sociaux et les acteurs locaux, j'ai compris que le problème ne venait pas de l'objet lui-même. Il se situait bien en amont, dans ce que l'on attend des habitants.

Ce constat m'a amenée à reconsidérer profondément ma démarche. On ne peut pas espérer un changement si aucun accompagnement, aucune explication ni aucun outil compréhensible n'est mis à disposition.

Pour trouver des solutions concrètes, il faut aller à la rencontre, écouter, observer, comprendre où se situent les blocages et imaginer ensemble des solutions.

La clé repose sur la pédagogie, la communication et le lien.

J'ai compris que pour qu'un geste devienne une habitude, il faut d'abord le comprendre puis l'accepter pour le pratiquer. Cela suppose de fournir bien plus qu'un dispositif de poubelle. Il faut offrir des outils de lecture, de compréhension, de motivation.

Mon projet s'est donc orienté vers **la conception d'une boîte à outils pour former des ateliers**. Des moments concrets et collectifs, pensés comme des expériences partagées. Je me suis inspirée mais volontairement éloignée des supports trop chargés d'informations ou trop institutionnels proposés par Bruxelles-Propreté pour proposer **une approche plus vivante, plus accessible et plus engageante**.

Travailler avec un public en situation de précarité m'a permis de confronter mes idées à une réalité exigeante. Les locataires que j'ai rencontrés étaient souvent, âgés, parfois porteurs de handicaps physiques ou mentaux et très fréquemment en situations d'isolement.

J'ai appris à adapter mes supports, à repenser mes méthodes.

Certaines journées ont été difficiles et j'ai parfois douté de ma légitimité. **Mais ce sentiment fait partie intégrante du travail en innovation sociale. Il ne s'agit pas de venir avec des réponses toutes faites mais d'avancer ensemble, en co-construisant les solutions.**

axe 1 : Sensibilisation, éducation et communication.

Ce premier axe de travail s'est construit progressivement à partir des échanges avec les locataires. **J'ai commencé par poser des questions, par chercher à comprendre où se situent les vrais points de blocage.** Travailler sur l'accessibilité au tri dans les petits logements, ce n'est pas simplement constater qu'il n'y a pas assez de place. **C'est écouter ce qui pèse, ce qui gêne, ce qui décourage et essayer d'agir à ce niveau-là.**

Cette boîte contient plusieurs **animations** et **activités**, chacune pensée pour **aborder autrement le tri des déchets à travers le jeu, la discussion, l'observation et la projection personnelle.**

Ces supports permettent d'**ouvrir le dialogue**, de reconnaître les obligations sans les subir, de créer du lien entre des personnes qui souvent ne se sentent pas concernés et surtout de replacer du sens là où il y avait des contraintes.

Dans des contextes de précarité, de fatigue sociale ou de résignation, le changement ne peut pas être imposé. **Il doit naître d'une compréhension mutuelle, d'un espace de confiance et de gestes simples, concrets et partagés.**



Boîte à outils, BEN.
photo personnelle.

Le point zéro.

Cette animation a été conçue comme un **levier de changement comportemental** en matière de tri des déchets.

Son principe est simple : *inviter chaque participant à se positionner en début d'atelier sur ses pratiques actuelles puis à formuler en fin d'atelier, une intention de changement, aussi modeste soit-elle.*

Cette activité d'ancrage s'appuie sur des **mécanismes de psychologie comportementale** qui favorisent le passage de l'intention à l'action.

L'auto-positionnement et la prise de conscience.

Le fait de déclarer ses pratiques actuelles de tri via des stickers collés sur le recto de la carte, active un processus de prise de conscience.

C'est une étape essentielle du changement de comportement, **identifier d'où l'on part sans culpabilité**. Cette étape fait appel à un mécanisme psychologique, la personne prend conscience qu'il y a un écart entre ce qu'elle pense (*ses valeurs*) et ce qu'elle fait (*ses actions*).

Elle est poussée à réduire cet écart souvent en modifiant son comportement.

La formulation d'un engagement, passer de l'intention à l'action.

Sur le verso de la carte, l'utilisateur est invité à choisir entre deux options (« **Je garde mes habitudes** » ou « **Je veux mieux faire** »).

Cette action est une forme d'engagement public même s'il reste personnel et discret.

Selon le **principe d'auto-engagement**, lorsqu'un individu prend un engagement même minime, il est plus enclin à agir en cohérence avec celui-ci surtout s'il l'a formulé lui-même.

La matérialité de l'engagement.

La carte « **Point Zéro** » devient un objet tangible qui cristallise ce moment de bascule. **Elle fait office d'engagement.**

Le fait de la conserver avec soi ou chez soi, joue un rôle de rappel et de renforcement du changement souhaité.

Cette animation a pour ambition de prolonger l'atelier dans la sphère domestique. De plus, cette activité laisse une liberté totale à l'utilisateur, il peut choisir de ne rien changer ou de changer un seul geste par exemple. Cette approche diminue la résistance au changement et renforce l'appropriation individuelle.

Les Maître du Tri.

Cet atelier est un jeu coopératif dont le but est simple : **trier correctement des déchets dans les bonnes colonnes / poubelles, en discutant et en réfléchissant ensemble.**

Le jeu ne repose pas sur la vitesse mais sur la **réflexion collective**, ce qui en fait un **support pédagogique inclusif**.

Les cartes permettent de manipuler symboliquement des déchets du quotidien, d'échanger sur ses idées et d'expliquer ses choix. **Cette étape de verbalisation est essentielle dans le processus de changement de comportement.** Elle favorise la compréhension et surtout la prise de conscience des erreurs.

Ce qui est également important à retenir c'est la coopération qui est au cœur du jeu. Les décisions sont prises ensemble ce qui évite la compétition individuelle et renforce l'idée que le tri est un effort collectif au service du bien commun.



Test avec les locataires, Les Maîtres du Tri.
photo personnelle.

Mémo-tri personnalisé

À l'issue du jeu précédent (*Les Maîtres du Tri*), chaque participant est invité à **créer son propre mémo-tri**.

L'objectif est de passer de l'apprentissage collectif à un outil personnel et durable adapté aux réalités de chacun.

J'ai donc dans un premier temps travaillé à partir de l'outil de Bruxelles-Propreté. Comme évoqué précédemment, cet outil qui est censé aider à la compréhension et à la gestion du tri ne fonctionne pas réellement.

Alors même s'il est très complet, pour des personnes peu sensibles ou perdues, ce document est loin d'être accessible.

C'est pour ces raisons que j'ai imaginé une version personnalisable en fonction des besoins et qui demande à chaque participant de **repérer les déchets posant problèmes** et de les **associer aux bonnes poubelles**, tout en intégrant les jours de collectes en fonction du lieu de vie.

Ce passage du jeu à l'outils permet de consolider l'intention, de faciliter le passage à l'action et d'installer petit à petit le tri dans une routine. Il peut également donner un sentiment de contrôle. Ce n'est plus qu'un simple document, c'est un support conçu par soi et pour soi en fonction de son mode de vie.



Test avec les locataires, Mémo-tri personnalisé.
photo personnelle.

Destination DéchetLand

« Pourquoi trier si tout finit par être brûlé ? » « Le tri ça ne sert à rien, le camion ramassage tous les sacs en même temps. »

Ces phrases, entendues plusieurs fois, expriment un **sentiment de fatalisme**, une **impression d'inutilité du geste individuel** qui est souvent alimenté par des observations partielles ou un manque d'informations claires.

Cette activité découle directement des remarques récurrentes formulées par les locataires.

J'ai donc voulu créer une animation pour **déconstruire ces idées reçues** en montrant de façon **simple** et **visuelle** ce qu'il se passe vraiment. Durant cette animation active, les participants **découvrent le parcours réel des déchets** ; depuis la sortie des sacs jusqu'au traitement final. L'animation repose sur un cheminement accompagné d'images illustrant toutes les étapes souvent invisibles.

L'objectif est de réduire la distance entre le geste et la conséquence. L'animation permet ainsi d'aborder les erreurs autrement, à partir d'une logique de circulation, de coûts et de saturation des filières.

Destination DéchetLand ne cherche pas à culpabiliser. C'est un moment pour transmettre des informations claires, illustrées, contextualisées et pour ouvrir la discussion.

Selon les groupes, l'animation peut prendre des formes différentes. Elle peut être plus guidée ou plus participative, plus visuelles ou plus verbale.

Certaines locataires sont reparties en disant « **Je ne savais pas que c'était traité de cette façon !** » ou « **Je comprends mieux pourquoi on insiste sur le tri.** » **Ces réactions marquent un basculement.**

Les Affaires presque classées

C'est un jeu coopératif qui transforme les participants en enquêteurs d'un quartier fictif mais **inspiré de situations bien réelles**.

À travers une série d'enquêtes illustrées, **les joueurs sont confrontés à des erreurs de tri ou à des incivilités liées aux déchets** (*sacs déposés au mauvais moment, dépôts sauvages, confusion entre les types de sacs etc*).

Ces scènes racontées avec des photos et des récits servent de base à une discussion collective. **L'objectif est d'identifier les erreurs et de proposer les bons gestes de manière collaborative.**

À chaque solution correcte, un pion est placé dans une colonne représentant la qualité de vie du quartier. Plus les réponses sont justes, plus le quartier s'améliore.

Le jeu cherche à faire vivre des situations concrètes du quotidien pour mieux comprendre les enjeux du tri. Il met en évidence que lorsque les règles ne sont pas respectées, des répercussions peuvent apparaître qui sont à la fois financières ; pour les habitants et environnementales ; pour l'ensemble du quartier. En discutant à plusieurs, les participants croisent leurs représentations et réajustent leurs connaissances.

axe 2 : Aménagement et objet fonctionnel, place au futur !

Je m'étais fixée deux axes de travail, **deux objectifs**.
Faute de temps durant cette année scolaire, il a fallu faire des choix et prioriser ce qui me semblait le plus important. Je n'ai donc pas eu l'occasion d'approfondir **mon second axe de travail qui portait sur la conception d'un dispositif de tri**.

Mais ce n'est que partie remise.

Si la sensibilisation joue un rôle important dans le changement de comportement, **il me semble néanmoins essentiel de réfléchir également à des solutions concrètes et pratiques, adaptées aux petits espaces**.
Une porte est ouverte pour ce projet très motivant, l'objectif est donc de poursuivre ces recherches sur un sujet qui me semble plus qu'important dans notre société actuelle.

Néanmoins, trois innovations en termes de dispositif technique m'ont interpellé et permettent de se questionner sur le sujet.

La marque française **Joseph Joseph** a conçu une poubelle de 30L avec un système intégré pour **compacter les déchets**.

C'est une **solution plutôt pertinente pour les petits logements** car elle permet de stocker plus de déchets dans un contenant de moyenne taille.

Un des avantages mis en avant, c'est justement **cette capacité de stocker qui permettrait de vider le contenu 3 fois moins souvent qu'un modèle classique**.

Malgré une technologie intéressante, elle a ses limites. Elle ne permet de stocker qu'**un seul sac** car elle ne possède qu'**un seul compartiment**. **Donc dans un contexte où l'utilisateur utilise plusieurs sacs de tri, ce n'est clairement pas le dispositif le plus adapté.**

Autre point à souligner, comme tout dispositif dit « **révolutionnaire** », son prix reste un frein. Il faudra compter **230€** pour l'acquérir.

Et comme vu précédemment, dans un contexte de précarité, ce n'est pas une priorité d'investir dans des contenants et encore moins à ce tarif-là.

Ce qu'on peut en conclure, c'est que oui, des innovations existent, elles sont **pensées en fonction des besoins des usagers (ici, le gain de place) mais elles restent enfermées dans les logiques de la société de consommation**.



Poubelle compacteur.
Joseph Joseph.

La deuxième innovation que je trouve très intéressante, c'est un « **gadget** » **qui peut devenir un très bon élément en complémentarité avec mon premier axe de travail.**

Il s'agit d'un capteur appelé « **Recycling Identification Device** » équipé de détecteur basé sur le système infrarouge. Grâce aux longueurs d'onde de la lumière sur les objets, le gadget peut **identifier la composition du matériau** et donc **donner des informations sur la manière dont il peut être recyclé.**

Alors non, il ne dit pas précisément dans quelle poubelle jeter l'objet mais il indique s'il est **recyclable ou non.**

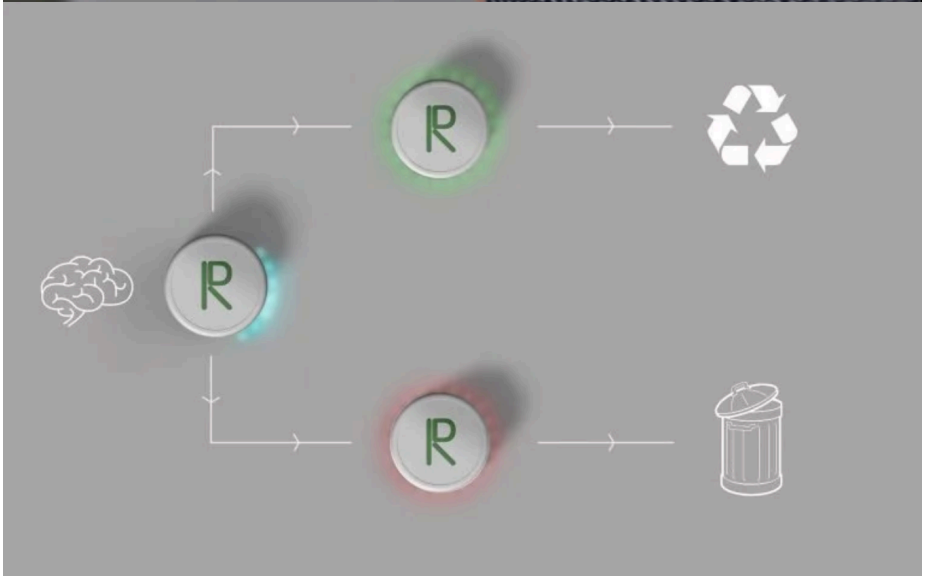
Aujourd'hui, ce n'est qu'un concept mais ce serait vraiment intéressant de développer l'idée. Ça faciliterait le tri pour les usagers, ça permettrait d'en finir avec les doutes sur « **est-ce que ça se jette ici ou là ?** » et ça allégerait les consignes de tri qui sont souvent trop longues et complexes.

La dernière innovation, elle, me pose un peu plus problème. Elle est intéressante mais elle soulève des questions surtout parce qu'**elle met l'intelligence artificielle au cœur du projet.** Alors oui, il faut vivre avec son temps mais on ne peut pas ignorer que l'on fait déjà assez de dégâts avec notre surproduction et notre surconsommation. Et l'IA, avec ses data centers très polluants participe aussi à cette destruction.

La poubelle Lasso imaginé par une start-up anglaise est présentée comme **la poubelle du futur.** Selon les promesses, elle reconnaît les déchets et les trie en fonction des consignes locales de tri grâce à l'IA et à une série d'algorithmes. Elle est équipée de **quatre sacs de tri** ce qui correspond par exemple aux obligations en vigueur à Bruxelles.

Sur le papier, c'est pertinent car les déchets sont mieux triés donc mieux recyclés. Mais en réalité, **ce système pousse à déléguer entièrement la tâche. L'utilisateur n'aura même plus conscience de ce qu'il fait, ni de ce qu'il devrait faire pour bien trier. Il ne se posera plus de questions sur ce qu'il consomme.**

Les résultats en termes de tri seront sûrement très bons en accord avec les attentes des politiques publiques mais à quel coût ? **Et avec quel impact réel sur l'humain et la planète ?**



Recycling Identification Device.
Cohda Design.

CONCLUSION

Trier ses déchets ; **un geste en apparence banal, presque automatique.** Et pourtant, à travers ce mémoire, il est devenu un révélateur puissant des inégalités spatiales, des charges mentales, des mécanismes d'exclusion et des contradictions du discours écologique dominant.

Ce travail a permis de montrer que le tri sélectif tel qu'il est pensé aujourd'hui, n'est ni universel, ni neutre, ni accessible à tous. Il suppose des conditions de vie, d'espace, de compréhension et d'accompagnement qui sont loin d'être réunies dans tous les foyers.

Grâce au terrain, à l'analyse de systèmes internationaux ou encore à la mise en place d'outils de sensibilisation, ce mémoire met en évidence que les freins au tri ne relèvent pas seulement d'un manque de volonté. **Ils sont fréquemment liés à un manque de conditions, d'outils adaptés, d'écoute et de reconnaissance des réalités vécues.**

Les pistes proposées ; qu'il s'agisse d'ateliers, de supports visuels ou d'animations collectives montrent que **le design peut jouer un rôle important.** Non pas pour convaincre à tout prix mais plutôt pour écouter, traduire, adapter et accompagner. **Le design devient alors un outil de médiation, un levier pour que le tri ne soit plus vécu comme une contrainte mais comme un geste compréhensible et partagé.**

Ce travail a ses limites. Il n'a pas permis de concevoir un objet finalisé comme évoqué dans mon deuxième axe partie 3. **Ce travail ne règle pas les défaillances du système et ne transformera pas à lui seul les politiques publiques. Mais il ouvre des pistes, pose des questions.**

Et surtout, il m'a permis de créer de bonnes bases pour continuer ces recherches.

Pour la suite, il faudra peut-être élargir l'expérimentation, impliquer encore plus les habitants, les acteurs de terrain et les institutions.

Parce qu'au fond, ce mémoire ne parle pas que de déchets.

Il parle de ce que l'on accepte ou non de voir, de faire et de partager dans nos espaces de vie. Il parle d'un quotidien souvent invisible mais pourtant révélateur d'une écologie à reconstruire qui doit être plus juste et plus humaine.

BIBLIOGRAPHIE

Ces livres n'ont pas été cités dans ce mémoire mais ils m'ont guidée dans mes idées et mes recherches sur la thématique du tri et des déchets.

Une véritable source d'inspiration.

William McDonough et Michael Braungart, *"Cradle to cradle, Créer et recycler à l'infini"*, Manifestô, Alternatives, 2011.

William McDonough et Michael Braungart, *"L'Up-cycle, Au-delà de la durabilité, Concevoir pour l'abondance"*, Manifestô, Alternatives, 2016.

Vincent Liegey et Isabelle Brokman, *"Sobriété (la vraie) mode d'emploi"*, Tana éditions, 2023.

Marlène Hutchinson, *"Objectif zéro déchets, un projet collectif"*, éditions MultiMondes, 2017.

Béa Johnson, *"Zéro Déchet, 100 astuces pour alléger sa vie"*, éditions des Arènes, 2013.

Enquête de Fabienne Loiseau, *"Guide pour trier ses biodéchets en ville"*, n°17; Reporterre, 2024.

Flore Berlingen, *"Recyclage le grand enfumage, Comment l'économie circulaire est devenue l'alibi du jetable"*, éditions Rue de l'échiquier, 2020.

"Créateurs face à l'urgence climatique", Fondation Thalie.



SAINT
-LUC
BRUXELLES

année académique 2024-2025.